



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

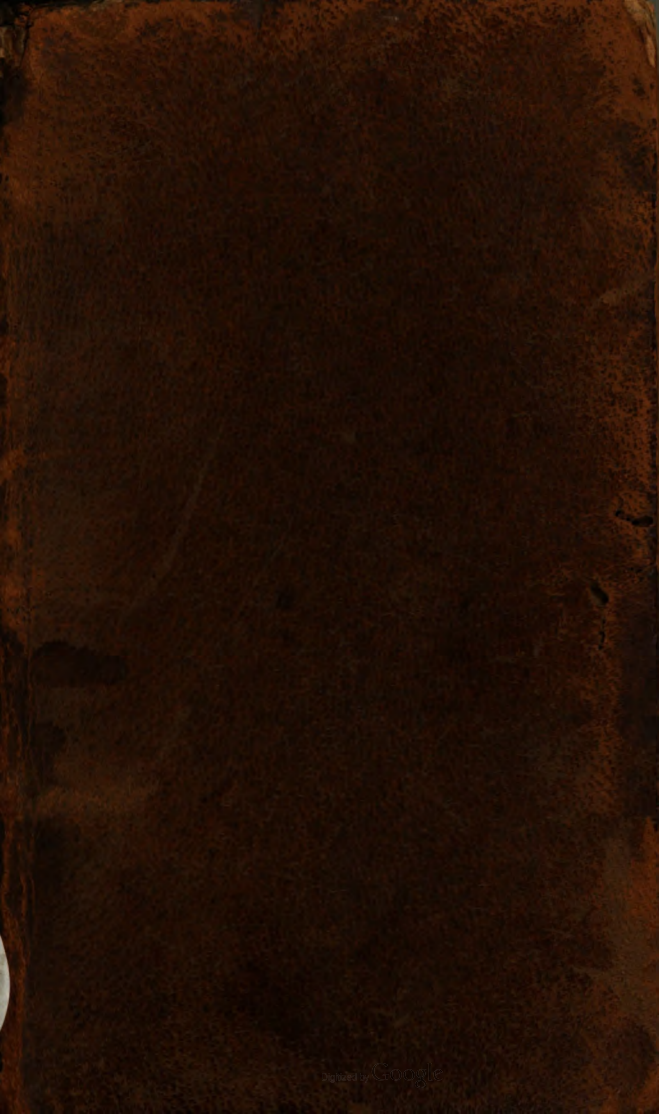
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









# MERCURE

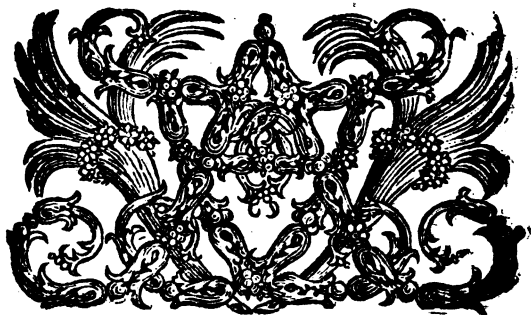
807150

## GALANT

DEDIE' A MONSIEUR LE DAUPHIN

## LE DAUPHIN

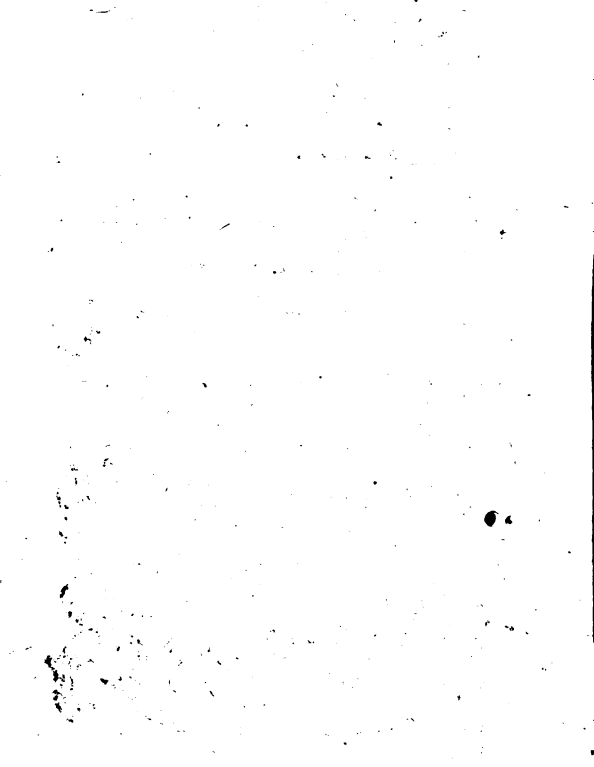
NOVEMBRE 1690.



A LYON,  
Chez THOMAS AMAULRY  
rue Merciere au Mercure Galant..

M. DC. XC.

*Avec Privilege du Roy..*



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
CHICAGO, ILL.  
1912

# LE LIBRAIRE

au Lecteur.

**L'**On continue à distribuer le Journal des Sçavans pour six sols stancun, de mesme l'on donnera tous les Mois avec le *Apereur* Galant la Pierre de Tonche de chaque mois pour trois sols six deniers.

**LIVRES NOUVEAUX**  
du mois de Novembre 1690.

Pratique de Médecine Spéciale de Michel Ettmuller sur les maladies propres des Hommes, des Femmes & des petits Enfans, avec des Dissertations du mesme Auteur; sur l'épilepsie, l'ivresse, le mal hypochondriaque la douleur hypochondriaque la corpulence & la morsure de la Vipere in-octavo, 2. liv. 10. s.

Dictionnaire Mathématique ou

**Idee generale des Mathematiques**  
dans lequel l'on trouve outre les ter-  
mes de cette science plusieurs termes  
des Arts & des autres Sciences. Avec  
des Raisonnemens qui conduisent  
peu à peu l'esprit à une connoissance  
universelle des Mathematiques, par  
Mr Ozanan, avec plusieurs figures  
en taille douce, in 4. 10. l.

**Marc Anthonin de M. Daffier avec**  
**des Remarques sur la vie**, in 12. 21 v. 4.  
l. 10. sols.

**Les Memoires d'Espagne**, en deux  
volumes, in 12. 4. l.

**Dom Alvarez Nouvelle allegori-**  
**que**, 12. 10. l.

**Connoissance des temps pour l'An-**  
**nee 1691.** ind. 20. f.

**L'Almanach de Milan pour l'An-**  
**nee 1691.** ind. 15. f.

**Catechisme du Diocese de Mont-**  
**pellier contenant les 4. parties de la**  
**Doctrine Chretienne**, par l'ordre de  
Monseigneur l'Evesque de Montpel-  
lier, ind. 30. f.

**Traite des Medicamens & la ma-**  
**nier de s'en servir pour la guerison**  
**des malades suivant les experiences**

des Medecins modernes avec les Formules pour la composition des medicamens par M. Daniel Tauvry Docteur en Medecine, ind. 30. s.

Traité de la charité qu'on doit avoir pour les Morts, par le Pere Brignon de la Compagnie de Jesus, ind. 20. sols.

Traité des Mouches à miel, où les Regles pour les bien gouverner, & le moyen d'en tirer un profit considerable par la recolte de la Cire & du Miel, ind. 20. s.

Les disgraces des Amans, dédié à Mr le Marechal de la Feuillade, ind. 30. sol.

Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, nouvelle Edition, ind. 4. v. 6. l.

Evénemens Historiques choisis, ind. 30. sols.

Traité des Operations de Chirurgie contenant leurs causes fondées sur la structure de la partie, leurs signes, leurs symptômes & leur explication, avec plusieurs observations & une idée generale des playes, ind. 30. s.

Réponse à la dissertation sur la Goutte, ind. 25. s.

# TABLE.

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| <b>P</b> Relude.                                      | 4   |
| Eglogue.                                              |     |
| Le Loup & le Renard, Dialogue.                        | 18  |
| Lettre sur les matieres du Temps.                     | 28  |
| Dialogue d'Apollon, & de Polimnie.                    | 51  |
| Ordre de S. Jean de Ierusalem.                        | 68  |
| Lettre en Prose & en Vers.                            | 86  |
| Eloge de Monseigneur le Dauphin par Madame de Brigny. | 108 |
| Lettre a Mad. des Houilleres.                         | 117 |
| Idille.                                               | 126 |
| Mission.                                              | 131 |
| Benefices donnez par le Roy.                          | 134 |
| Histoire.                                             | 137 |

# T A B L E.

|                                                                                                                                                               |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Carte des Armes des Chanceliers<br/>de France.</i>                                                                                                         | 136. |
| <i>Esſence pour arreſter le ſang.</i>                                                                                                                         | 159  |
| <i>Mort de M. de Seignelay , avec<br/>la diſtribution de toutes ſes<br/>Charges &amp; emplois.</i>                                                            | 168  |
| <i>Morts.</i>                                                                                                                                                 | 190  |
| <i>Gouvernemens donnez par le Roy.</i>                                                                                                                        | 183  |
| <i>Opera nouveau.</i>                                                                                                                                         | 185  |
| <i>Prologue.</i>                                                                                                                                              | 187  |
| <i>Vers ſur la Tontine.</i>                                                                                                                                   | 190  |
| <i>Cartes nouvelles.</i>                                                                                                                                      | 194  |
| <i>Ouverture du Parlement avec<br/>tout ce qui ſ'eſt paſſé à cette<br/>occaſion.</i>                                                                          | 196  |
| <i>Article des Enigmes.</i>                                                                                                                                   | 207  |
| <i>Edit du Roy, portant creation de<br/>nouvelles Charges au Parle-<br/>ment, avec les noms de ceux qui<br/>doivent remplir pluſieurs de<br/>ces Charges.</i> | 210  |

# T A B L E.

|                                         |     |
|-----------------------------------------|-----|
| <i>Sauterelles qui ont causé de</i>     |     |
| <i>grands dommages en plusieurs</i>     |     |
| <i>Provinces de Pologne</i>             | 217 |
| <i>Prix proposez par l'Academie</i>     |     |
| <i>Françoise</i>                        | 220 |
| <i>Nouvelles d'Angleterre</i>           | 226 |
| <i>Le Bacha de la Bosphore, se pre-</i> |     |
| <i>sente devant Essek, avec les</i>     |     |
| <i>Milices du Pays</i>                  | 230 |
| <i>Affaires d'Italie.</i>               | 231 |
| <i>Fin de la Table.</i>                 |     |

---

*Avis pour placer les Figures.*

*L'Air qui commence par, En vain j'ay cru pouvoir rompre &c. doit regarder la page 49*

*La Medaille doit regarder la page 214*

*L'Air qui commence par, Echo qui dans ces bois, &c. doit regarder la page 209*



# MERCURE

## GALANT

### NOVEMBRE



1690



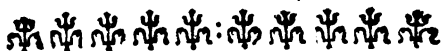
Et vous l'ay déjà dit  
plusieurs fois, Madam-  
e, chacun s'empres-  
se à louer le Roy; mais  
qui pourroit s'empêcher de le  
louer, après les grandes cho-  
ses qu'il a faites, & qu'il  
continue encore tous les jours  
de faire pour les avantages de

Nov. 1690.

A

la France , & pour l'intérêt de la véritable Religion ? On ne se contente pas dans les Cloîtres de renouveler à toute heure les prières qu'on y fait à Dieu pour la conservation de sa Personne sacrée ; ceux qui ont quelque talent satisfont leur zèle en le consacrant à son éloge , & les Filles même se font un plaisir de l'employer pour un si noble travail. L'Eglogue que vous allez lire en est une preuve. Elle est de Madame de Chevry , Religieuse de l'Abbaye de S. Pierre de Lyon dont vous sçavez que Madame de Chaulnes est Abbësse. Cette illustre Fille dont on ne peut trop vanter le mérite , possède presque toutes les sciences , la Langue Latine

& l'Espagnole , le Droit Civil  
 la Geometrie , la Philosophie &  
 la Musique , sans parler de la  
 connoissance qu'elle a du Bla-  
 son & de la Geographie. Il  
 semble que la Poësie luy soit  
 naturelle , & vous en serez  
 aisément persuadée en lisant  
 ses Vers. Les grands services  
 qu'elle a rendus à la Maison  
 où elle est Religieuse , la font  
 fort considerer de cette Com-  
 munauté , dont elle est présen-  
 tement Grande Prieure ; &  
 pour sa naissance , vous con-  
 viendrez que rien ne luy man-  
 que de ce costé là , puis qu'elle  
 est Fille de Mr le President de  
 Chevry , & Reine Fille d'un Se-  
 cretaire des Ordres de Sa Ma-  
 jesté.



LOUIS LE GRAND.

E G L O G U E.

PHILIS , CLIMENE , IRIS.

**S**UR les bords d'un ruisseau dont  
 l'onde toujours pure  
 Coule parmy les fleurs d'un pré de-  
 licieux ,

Le Troupeau de Philis erroit à l'a-  
 vanture ,

Et sans se défier du Loup malicieux  
 Passoit confidemment la fraîche  
 & tendre herbe.

Pendant que sur sa Musette  
 La Bergere faisoit retentir tous les  
 Bois

Des incroyables faits du plus puis-  
 sant des Rois.

Ses doux accens attirerent Climene

## GALANT.

*Qui laissant ses Moutons sans guide  
de dans la plaine ,  
Vint à ses chants joindre ses doux  
accords ,*

*Et la charmante Iris approuvant  
leurs transports ,  
Promit un flageolet d'ambre blanc  
comme Troire ,*

*A qui chanteroit mieux la gloire  
Et les vertus du Grand Loüis.  
Alors sans invoquer les Filles de  
Memoire ,*

*Phil<sup>e</sup> reprit ainsi ses exploits inouis  
P H I L I S.*

*D'une juste ardeur animée  
Je veux unir mes chants à l'éclat an-  
te voix*

*Que la fidelle Renommée  
Fait entendre en tous lieux jusqu'au  
fond de nos Bois ,  
A l'honneur du plus juste & plus  
sage des Rois.*

*Mais, Seigneur, de ce grand Athlète*

## **MERCURE**

*Dont te bras glorieux ne combat que  
pour toy ,  
Oseray-je chanter ses faits sur ma  
Musette ,  
Si tu ne te joins avec moy  
Pour louer dignement ce soutien de  
ta Loy ?*

## **CLIMENE**

*Chanter le Grand Eclair : Une telle  
entreprise  
Feroit craindre Apollon pour sa Lyre  
& sa voix.  
Quoy ! sur mon chalumeau chanter  
ces grands exploits  
Qui font trembler le Rhin , le Tage  
& la Tamise :  
Seigneur , dont ce juste Vainqueur  
Seul contre l'Univers sçait défendre  
la gloire ,  
Donne moy ton esprit pour chanter  
son Histoire ,  
Et m'échaufe du feu dont tu brûles  
son cœur.*

Autrefois la seule tendresse  
 Inspirait les chants parmi nous.  
 Philène absent, Tircis jaloux,  
 Et Licidas content de sa Maî-  
 tresse,

Chantoient différemment leur sort  
 cruel, ou doux ;

Mais l'exemple de ce héros de Louis  
 l'invincible

Calme toutes les passions.

Et notre cœur n'est plus sensible  
 Qu'à la gloire qui suit ses grandes  
 actions.

Nous lui consacrons nos Musettes  
 Nos Chalumeaux, nos chanson-  
 nettes,

Et l'on n'entendra plus retentir nos  
 Echos

Que du nom glorieux de ce fameux  
 Héros.

CLIMENE.

Alcide dans la Renommée

A 4

# 8      M E R C U R E

*Vante encor aujoud'huy les travaux  
glorieux,*

*De sa dépouille orna son front vi-  
ctorieux,*

*Pour porter le témoin de sa gloire en  
tous lieux;*

*Mais l'Auguste Louis qui par quel-  
que conquête,*

*Peut compter tous ses jours, ses heu-  
res & ses ans,*

*Content de couronner sa teste*

*Des Lauriers immortels qu'il mois-  
sonne en tout temps      o*

*Et lassé de cueillir tous les fruits de  
la gloire*

*Enrichit ses Ennemis*

*Des bien qu'il a reçeus des mains de  
la Victoire,*

*Lors qu'ils sont vaincus ou soumis.*

*P H I L I S.*

*On a chanté les combats de Per-  
sée*

*Andromède sauvée, un Monstre mis  
à bas,*

# GALANT.

9

*La teste de Meduse à ses pieds ren-  
versée ,*

*Le fatal changement de Phinée &  
d'Atlas ;*

*La mort du jeune Atis & du fier  
Licabas ,*

*Ont laissé sa valeur tracée*

*Dans tous les Africains climats ,*

*Mais par le grand Louis la gloire est  
effacée.*

*De l'Eglise exposée au Monstre de  
l'Erreur*

*La Foy timide & languissante ,  
Sur le point de perir se revoit  
triomphante*

*Par l'unique secours de ce puissant  
Vainqueur.*

*Il luy rend tout l'éclat de sa vertu  
naissante ,*

*Et détruit pour jamais ce Monstre  
plein d'horreur ,*

*Dont elle alloit ressentir la fureur.*

*L'Univers pour couvrir cette im-  
mortelle gloire*

A. S.

*En vain donne à l'Erreur un crimi-  
nel secours,*

*Ce grand Roy né pour vaincre &  
trionpher toujours,*

*Par leur défaite augmente son  
histoire,*

*Et le calme heureux de nos jours.*

*Tous leurs efforts sont inutiles*

*Contre son bras victorieux,*

*Et comme des rochers, ils sont tous  
immobiles* [rienx.

*Au seul aspect de son front glo-*

GD I M E N E. O

*Le Soleil tous les jours sortant du  
sein de l'onde*

*Dore de ses rayons nos champs & nos  
costeaux*

*Et nous devons à sa chaleur seconde*

*Les richesses de nos Hameaux ;*

*Mais lassé d'éclairer le monde ;*

*Tous les soirs on le voit se coucher  
dans les eaux.*

*L'Astre qui preside à la France*

# GALANT. LE

*Eclaire en tout temps, en tous lieux,*  
*Sa continuelle influence*  
*Donne à tout l'Univers une heu-*  
*reuse abondance,*  
*Et les noires vapeurs des esprits en-*  
*vieux,*  
*Loin d'obscurcir son éclat aux gloire,*  
*Contre son gré luy font naître tou-*  
*jours*  
*Quelque sujet de nouvelle victoire*  
*Et nous marquent ainsi les minutes*  
*du cours*  
*De ce Soleil qui fait leurs mauvais*  
*jours.*

## P H I L I S.

*Soleil, redouble ta lumière,*  
*Eclaire en mesme temps tous les cli-*  
*mass divers*  
*Puis que le monde entier est la*  
*vaste carrière*  
*Où Louis est aux mains avec tout*  
*l'Univers.*  
*Il dompte icy l'Erreur & surmonte*  
*le vice.*

# 12 MERCURE

*Sur l'onde il fait perir les Anglois  
revoltez.*

*Là du sang des Germains domptez  
A l'Elise trahie il fait un sacrifice.*

*Les perfides Liguriens,  
L'infidelle Batave, & les Iberiens  
Renversez sur l'arene éprouvent sa  
justice.*

*Enfin ce grand Vainqueur les ayant  
tous soumis,*

*Prest encor à dompter de plus fiers  
Ennemis,*

*Revient sans estre las au milieu de  
la lice.*

## CLIMENE.

*Quand j'ay vu des Mortels la ja-  
louse fureur*

*Armer de toutes parts sur la terre  
& sur l'onde,*

*Pour rétablir cette fatale Erreur  
Que l'immortel Louis vient de ban-  
nir du monde,*

*Mon cœur, je le confesse, estoit saisi  
de peur.*

Mais quand je vois ces Encelades  
Qui vouloient attaquer les Cieux,  
Tomber tristement à nos yeux,  
Ecrasez sous leurs escalades,  
Et de leur débris malheureux  
Elever un trophée à mon Roy gene-  
reux,

Alors mon cœur rougit de sa tris-  
tesse,  
Et me fait chanter mille fois  
Qu'on ne peut craindre sans foi-  
blesse,

Bouddeluy dont le nom fait trembler  
tous les Rois.

PHILIS.

Mortels, dont le jaloux caprice  
Vous a fait éprouver le touroux de  
Louis,

Ouvrez enfin les yeux par la haine  
éblouis,

Et forcez sa clemence à calmer sa  
justice.

Cette noble fierté qui brille dans ses  
yeux,

# 24 MERCURE

L'éclat de son front glorieux ,  
 Cette bouche qui rend tant d'Ar-  
 rests équitables  
 Et dont les justes loix fatales aux  
 coupables  
 Ne laissent point d'innocent mal-  
 heureux ;  
 Cette main si seconde en bienfaits  
 généreux ,  
 Ce bras fameux par cent mille con-  
 quêtes ,  
 Meurtrier innocent de tant d'illus-  
 tres testés  
 Ces pieds dont tous les pas font nai-  
 stre des lauriers  
 Arrosez du beau sang des plus fa-  
 meux Guerriers ,  
 Enfin , ce cœur chrestien , grand ,  
 magnanime , tendre ,  
 Ne font-ils pas assez comprendre ,  
 Que malgré vos efforts divers ,  
 Louis seul a droit de prétendre  
 À l'Empire de l'Univers ?

GALANT. 15

CLIMENE.

Le doux Printemps voit moins  
d'herbes fleuries :

Dans nos agreables prairies ,

L'Esté voit moins d'épics dans nos  
fertiles champs ,

L'Automne a moins de fruits &

L'Hiver moins de glaces ,

Qu'on ne voit de lauriers sur les  
heureuses traces

Du Royal sujet de nos chants.

Tout cede à l'effort de ses armes ,

Et sous luy le Soldat sans crainte &  
sans alarmes ;

Affronte les perils & brave les ha-  
zards.

Mais : s'il combattoit sous les drapeaux  
étendarts ,

Que tous les cœurs seroient à  
plaindre :

Il n'y seroit pas moins à craindre

Qu'il l'est sous les drapeaux de  
Mars.



C'estoit ainsi que les Bergeres  
 Al'ombre des Ormeaux sur les ver-  
 res fougères,  
 Charmoient par leurs recits les plus  
 tristes, Echos,  
 Quand le Soleil achevant sa carriere  
 Eteignit dans les eaux sa brillante  
 lumiere,  
 Et les força de chercher le repos  
 Alors Iris offrit le prix de la victoire  
 A la sage Philis, mais de la fausse  
 gloire  
 Son grand cœur n'estant point sur-  
 pris,  
 Elle luy dit en refusant ce prix;  
 Si j'ay sçeu bien louer le Heros de la  
 France,  
 Cet avantage, Iris, m'est trop  
 de récompense;  
 J'abandonnay dès ma plus tendre  
 enfance  
 Les faux biens & les vains hon-  
 neurs,

*Ces séducteurs de l'innocence ,  
Qui corrompent souvent jusqu'aux  
plus nobles cœurs.*

*J'ay toujours fuy l'éclat dont la  
gloire est suivie ,*

*Et sans ambition , sans amour ,  
sans desirs ,*

*Je passe dans ces lieux une tran-  
quille vie ,*

*Dont la vertu fais les plaisirs  
Elle seule est l'objet & le fruit de  
mes veilles ,*

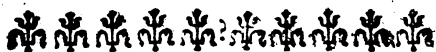
*Et quand par cent modes divers  
Du Grand Louis je chante les mer-  
veilles ,*

*Bergere , ce n'est pas pour flater  
les oreilles ,* [Vers.

*Mais pour laisser à jamais dans mes  
Son exemple à tout l'univers.*

*Les Animaux ne sont  
pas indignes d'être écoulez  
quand ils parlent de bon sens.*

& comme ceux que je vais vous faire entendre ne disent rien qui ne paroisse raisonnablement pensé, vous ne serez pas fâchée que je vous fasse part de leur entretien. Si j'en connoissois l'Auteur, je luy rendrois, en vous apprenant son nom, la justice qu'il mérite.



## DIALOGUE

LE LOUP, LE RENARD.

LE LOUP.

**B**on jour, mon Compere le Renard. Qu'avez-vous, que je vous vois tout en colère?

LE RENARD.

J'ay bien sujet de l'estre. Vn

## GALANT. 19

miserable Lion qui se dit le Roy de tous les Animaux, se laisse conduire en prison comme un sot, par le Berger Aziuglin, qui luy a mis son just-au-corps sur la teste, & sans avoir l'esprit de le secoüer : il marche par tout où il plaist à ce Berger de le traîner.

## LE LOUP.

Voilà un vilain Animal, Il n'a pas vostre finesse, mon Compere.

## LE RENARD.

Ny vostre adresse aussi, mon Compere le Loup, pour courir à la proye, car que vous soyez faoul, vous avez toujours le boyau vuide, & prest à bien faire; & luy au contraire, il ne sort jamais de sa taniere, que lors qu'il manque de provisions, & qu'il n'a pas l'estomac plein.

MERCURE  
LE LOUP.

Il est bon cependant d'avoir de la prévoyance, & de songer à l'avenir. Mais comment est-ce que ce Berger l'a pû prendre ?

## LE RENARD.

Je vais vous le dire j'en ay esté le témoin. l'estois sur un rocher tres-élevé, d'où je découvris fort avant dans la plaine, lors que je vis le Lion venir bondissant de colere contre le Berger pour le devorer. Ce Berger n'avoit pour armes que sa houlette, & il gardoit paisiblement ses Troupeaux avec ses chiens, ne se doutant pas que le Lion voulust l'attaquer. Un autre Lion survint. Le premier attaqua le Berger, qui luy jetta son juste-au-corps sur la tete. Les chiens poursuivirent

l'autre Lion. Le premier qui ne voyoit plus à se conduire, parce que le juste-au-corps luy fermoit les yeux, demeura comme immobile, & donna la hardiesse à Azeuglin de luy entourer la teste de son juste au corps, afin de le traîner après luy. Ce miserable s'est ainsi laissé mener où le Berger a voulu, & l'autre Lion a pris la fuite, faisant néanmoins contenance de marcher gravement tant qu'il a ctu qu'on le pouvoit voir, lors qu'il a esté proche du lieu où j'estois, il a eu une telle crainte, que courant de toute sa force, il s'est jetté de rocher en rocher, & il luy en a couté la vie, Ne voila pas une belle espee de Roy ? le le renonce de bon cœur, & je veux en prendre un autre.

## MERCURE LE LOUP.

Je ne l'ay jamais voulu reconnoître pour le mien, car estant toujours en colere, il n'est pas capable de commander, n'y ayant rien de si contraire au bon sens & aux sages conseils, qu'une passion de furie & d'emportement.

## LE RENARD.

Il est à propos cependant d'en avoir un, car la subordination est necessaire dans le monde, & sans elle il tomberoit dans son premier chaos.

## LE LOUP.

J'en conviens, & si j'en estois cru, nous choisirions le Coq. Comme il ne luy faut que son seul chant pour terrasser le Lion, il me semble fort raisonnable de prendre pour Roy celui qui le reduit à le craindre,

## LE RENARD.

l'en ay veul'experience, & ce choix me convient assez par la raison, quoy que peu par l'interest; car le Coq est toujours éveillé, & il m'empêche souvent de prendre mon gibier qu'il avertit par son chant de prendre garde à soy. Mais l'Aigle pourra bien s'y opposer.

## LE LOUP.

Bon, l'Aigle. Ne sçavez-vous pas qu'elle a maintenant le bec si grand & si courbé, qu'elle ne le peut ouvrir pour prendre sa nourriture? Un Roy qui meurt de faim pour s'estre mis hors d'estat de pouvoir manger, n'est pas digne d'estre roy. L'on ne souffre point d'Aigle au Royaume où nous sommes, par le mépris que l'on a pour elle.

# MERCURE LE RENARD.

Elle est pourtant propre à une chose ; c'est qu'on luy oste la cervelle & le fiel , pour éclaircir la vue des autres , de sorte que la pauvre beste est presque toujours écerve-  
lée & l'éventrée , pour don-  
ner à ses ennemis une vue  
plus perçante & plus étendue

## LE RENARD.

Nous n'avons donc point à balancer sur le choix du Coq , qui naturellement a une vue admirable , & qui veille con-  
tinuellement sur ses Compa-  
gnons. Aussi bien les Romains ne combattoient jamais qu'ils ne l'eussent consulté , pour sça-  
voir si leur entreprise auroit un succès heureux.

## LE LOUP.

Puis qu'il commande au  
Lyon

Lyon, & qu'il a mesme commandé par ces Augures à ceux qui commandoient à toute la Terre, il est iuste qu'il ait sur nous l'autorité Souveraine. Mais combien vois-je d'Animaux & d'Oiseaux venir à nous !

## LES ANIMAUX.

Bonjour, nos compères. Nous vous cherchions ayant remarqué que vous manquiez seuls à l'Assemblée que nous venons de tenir pour l'élection d'un Roy, car nous en voulons un qui soit entierement digne de regner sur nous.

## LE RENARD.

Nous raisonnions sur cette mesme matiere.

## LES ANIMAUX.

Il paroist que le destin nous ait inspirez les mesmes senti-

Nov. 1690.

B

mens. Suivons donc le mouvement qu'il nous donne. Et sur qui jettiez vous les yeux ?

### LE LOUP.

Sur le Coq qui est toujours éveillé le premier. Il a la teste levée vers le Ciel selon les ordres duquel il se conduit. Il est grave sans orgueil, majestueux sans affectation, brave, genereux, & pourveu de toutes les qualitez qui peuvent faire un grand Roy.

### LE LYON.

Je m'oppose à cette election, & vous ne pouvez me detroner sans commettre une injustice.

### LES ANIMAUX.

Nous ne souffrirons jamais qu'un Roy comme vous nous commande. Vous craignez le

feu ; vous ne sçauriez supporter le chant du Coq , & vous estes un glorieux craintif.

## LE LYON.

Mais les Rois ne vont pas au combat , & le feu par consequent ne doit pas estre un empeschement legitime à me laisser jouir de la Royauté.

## LES OISEAUX.

Nous ne voulons point de Roy fainéant. Le Coq se bat à outrance , & lorsqu'il a remporté la victoire , il est prest à recommencer. Si son ennemy veut encore chanter , il le poursuit jusqu'à ce qu'il ne dise plus mot. Nous le choisissons pour nostre Roy.

## LES ANIMAUX.

Ouy , c'est un Arrest irrévocable. Le Coq sera nostre

Souverain , & nous n'en reconnoissons point d'autre sur la terre & dans l'air. Vive le Coq, Vive le Coq. Que le Ciel luy donne toutes les choses nécessaires pour la conduite de son Empire , avec une vie heureuse, & longue de plusieurs siècles.

Je vous envoie une Lettre dont le hazard m'a fait recouvrer une copie. Elle fut écrite à Mr le Cardinal de Forbin, lors que Sa Sainteté l'éleva à cette éminente Dignité, & contient tant de choses curieuses sur les matieres du temps , que je me tiens assuré que vous la lirez avec plaisir.

**M**ONSEIGNEUR,

Comme vous m'avez fait l'honneur iusques à present de me donner des marques de vostre bienveillance avec quelque distinction, ie me sens obligé de mon costé de me distinguer du public dans les témoignages de ma ioye sur le triomphe que vous remportez, car vous triomphez de vos Ennemis, & des obstacles qui ont empêché depuis treize ans que vous n'ayez esté Cardinal. Je souhaiterois pourtant n'avoir rien à faire de plus que le gros de la Cour & des Provinces, qui prenant part à vostre exaltation, se contentent d'applaudir des yeux & de la voix, & de charger le Triomphateur de benedictions & de louanges, mais mon devoir m'engage à prendre la plume, & ne pouvant qu'en

B 3

tremblant ietter les yeux sur ce que vous estes, il faut pour me rassurer que ie n'y trouve rien de nouveau, qui m'effraye ou m'éblouisse.

En effet, Monseigneur, ce n'est point une nouvelle Eminence. Vous l'aviez déjà toute entiere, & il ne vous manquoit que le nom & la couleur, qui ne sont souvent que des accidens trompeurs qui font paroistre les choses & les personnes ce qu'elles ne sont pas. Toute la substance d'un Cardinal estoit renfermée dans le fond de cet homme extraordinaire, qui agit avec tant d'éclat depuis tant d'années dans les Cours les plus difficiles de l'Europe, de sorte que si les Chapaux rouges se font de la pourpre des Pontifes & des Rois, je veux dire de leurs alliances & de leurs faveurs; de leurs Negociations &

de leurs Ambassades , de leur Politique & de leur Religion, vous aviez Monseigneur, une si forte teinture de tout cela, que vous estiez dans l'estime des hommes ce que vous estes maintenant dans les registres publics de la Repommée. Il n'y avait presque plus que les Anges de nos Eglises qui pouvoient interroger celui de Beauvais, & luy demander respectueusement, Quare ergo rubrum non est vestimentum? Isaya 63.

Vous ne pouviez pas leur répondre que vous estiez tout seul & sans secours à fouler le pressoir du Vatican, dont on a tant de peine à faire sortir goutte à goutte la liqueur & les infusions qui donnent la couleur sacrée du Martyre aux ornemens de cette éminente Dignité. Bien loin de dire, Torcular calcavi solus, vous aviez les plus grandes Puissances

ces qui mettoient la main à la rouë,  
& remuoient la machine. Rome n'a  
pû résister à deux Rois, dont l'un  
est du costé du Nord le Boulevard  
de la Chrestienté, & l'autre est  
de tous costez le défenseur de la  
Religion Catholique, contre les  
Heretiques de toutes les Nations qui  
sont liguez ensemble pour la com-  
battre & l'aneantir. On ne pou-  
voit donc pas avec honneur refu-  
ser à ces deux Princes un Chapeau  
qui pût couronner la fidelité & les  
services de leur Ministre. Le grand  
Sobieski que vous avez fait Roy,  
vous auroit fait volontiers Pape,  
si vous eussiez esté papable & du  
Sacré College; mais Louis le Grand  
qui s'estoit servy de vous pour le  
faire Roy, luy estoit encore neces-  
saire pour vous faire Cardinal. Sa  
Majesté Polonoise eust perdu sa  
voix, si celle de France ne l'eust

renforcée, & ce qui fait la rareté d'une telle promotion, c'est de voir qu'un seul Prelat y brille entre dix Italiens. Velut inter ignes Luna minores.

La comparaison est assez juste, puis que c'est dans la nuit de nos brouilleries avec la Cour de Rome, qu'elle vous a posé au haut de son firmament, & que si le nombre des Estoiles est plus grand, la clarté de la Lune est plus forte & plus visible. Tous les Peuples voyant avec admiration, que dans une creation qui semble n'estre faite que pour la Nation dominante dans le Conclave, on ait fait entrer uniquement un Pair de France, l'illustre Forbin de lanson, comme pour le distinguer par une exception si glorieuse, des Evêques de tous les autres Royaumes qui pouvoient y prendre, & par là, Monseigneur, vous sçavez

B. S.

*ftes pas seulement un Cardinal d'é-*  
*lite, mais d'une élection toute fin-*  
*gulière & tres-exquise, telle que*  
*le Concile l'ordonnoit au Pape.*  
*Letiffimos tantum sibi Cardi-*  
*nales adcifcat, quoy qu'il ajouste*  
*au mefme endroit qu'il doit les ap-*  
*peller & choisir de toutes les Na-*  
*tions de la Chreftienne. Ex om-*  
*nibus Christianitatis Nationi-*  
*bus. Conc. Trid. feff. 24. Le*  
*Saint Efprit, qui est le Directeur*  
*des Papes & des Conciles, n'a pas*  
*permis que l'on ait confideré ny*  
*l'Empire ny l'Efpagne, dans un*  
*temps ou des Princes Catholiques*  
*ont fait une Ligue si funeste à l'E-*  
*glife Romaine, qu'ils ont entrepris*  
*de ruiner par les puiffances mefme*  
*de l'Empire Romain; & par leurs*  
*confiderations avec tous les Prote-*  
*ftans de l'Europe. C'est esté une*  
*grande promotion, de leur donner*

des Cardinaux qui serviroient dans leurs Cours & dans leurs Conseils à fortifier l'Apostasie des Allemands, l'Atheïsme des Hollandois, l'Anarchie des Anglois, & la desolation que leur Alliance peut produire. La pourpre de l'Eglise n'est faite que pour ceux qui en doivent être les Martirs, & non pas pour ceux qu'il est à craindre d'en voir les persecuteurs.

Il falloit distinguer la France en cette occasion, puis qu'elle souffre effectivement la persecution & le Martire de toutes les Couronnes pour la cause de la Religion. Mais comme il n'y a rien de fortuit à l'égard de la Providence Divine, qui dispose de tout avec une sagesse d'ordre, de poids & de mesure, pourquoy se fignons-nous pas qu'elle a fait tomber le sort sur vous, Monseigneur, je veux dire, sur un Car-

dinal Eveſque de Beauvais , qui  
puiſſe repaſſer dans noſtre ſiecle , les  
injures & les dommages, qu'un autre  
Cardinal , ſon Predeceſſeur , fit à  
l'Egliſe Catholique dans le ſiecle  
precedent ? La rencontre en eſt belle  
& curieuſe. Le Cardinal de Cha-  
ſtillon ſe ſignala particulièrement  
en Angleterre au ſervice d'une  
fauſſe Reine , que ſa naiſſance ille-  
gitime excluait de la Couronne , &  
il l'aida malheureuſement par ſes  
conſeils & par ſon miniſtere , à éta-  
blir le Calvinisme , pour la Religion  
ſuperieure & dominante de ſon  
Eſtat. Mais le Cardinal de Forbin  
vient après luy au ſecours du ve-  
ritable & legitime Roy d'Angleter-  
re , qui veut y réſtablir les Veritez  
Catholiques, en ſoumettant au Chef  
de l'Egliſe cette Teſte royale dont  
l'Heréſie ſe faiſoit une Idole , &  
un Chef de l'Egliſe Anglicane.

C'est à ce grand Ouvrage que  
Vostre Eminence semble estre de-  
stinée. Il falloit un François pour  
remonter au Pape & au S. Siege  
ce que les Italiens n'auroient peut-  
estre pas la liberté de luy dire, que  
si l'Angleterre est feudataire du S.  
Siege, il doit la défendre, comme  
tout Seigneur doit protéger son Vas-  
sal; que les Souverains sont obligez  
de droit naturel & divin d'employer  
au salut des Peuples les tributs  
qu'ils en tirent, & que c'est pour  
cela qu'on les leur paye; que par  
consequent le denier de S. Pierre,  
que l'Angleterre Chrestienne  
payoit par forme de tribut & de  
cens, aux termes de leurs Ordon-  
nances, Census Romæ debitus,  
est un Titre incontestable qui donne  
droit au Roy & à ses Sujets Catho-  
liques de la Grand' Bretagne, de  
demander à Rome des secours

d'hommes & d'argent, pour soutenir le Royaume & la Religion que les Heretiques oppriment ; qu'il ne faut donc pas regarder les Ambassadeurs de ce Prince comme des Etrangers qui veulent impetrer des graces, ou des Pelerins qui vont gagner des Indulgences, mais comme des Enfans & des Domestiques de la Foy de Saint Pierre, qui luy demandent l'interest & le profit de tant de millions de deniers qui luy ont esté fournis depuis plus d'huit sens ans ; qu'en vain le Martirologe & le Breviaire Romain donnent à S. Gregoire le Grand le titre d'Apôstre des Anglois, si le Pape qui jouit de sa succession ne veut pas conserver l'honneur de ce titre, & soutenir cette conquête, mais s'ils ont esté dans les filets des Pescheurs d'hommes, ils ont besoin presentement d'estre repris & conquis de

nouveau par les finances des Pontifes des Rois ; Que ce Pontife Souverain doit bien prendre garde que les Rois mesme ne l'empeschent de faire son devoir en de pareilles occasions, où le grand éclat des Couronnes fait souvent taire & éclipser l'Oracle du Grand Prestre, & que la meilleure preuve qu'il puisse donner aux Nations de son entière application à ce que demande un ministère si saint, c'est de démonstrer sauramment les fausses raisons d'Etat d'avec les intérêts de la Religion, pour laquelle seulement la Chaire de S. Pierre est de premier Trône de l'Eglise où reside cette Principauté que les Peres luy attribuent, *Potior omni principatib. Tert. lib. 30. ad Hec.* Qu'enfin ( & c'est icy, Monseigneur, le dernier mot, & le plus hardy ) si Sa Sainteté veut separer le vil d'avec le précieux, &

débarasser la Politique d'avec la Religion, non seulement Elle connoistra, mais Elle fera connoître & sentir à l'Empereur & au Conseil d'Espagne, plutôt qu'à son Roy qui n'est pas capable de le connoître & de le sentir, que la Maison d'Autriche est fatale à la Religion Catholique en Angleterre, & qu'après l'avoir chassée de ce Royaume par les intrigues de Charles-Quint, elle empêche maintenant par l'ambition de Leopold I. son Petit Neveu, qu'elle n'y soit rétablie & conservée, au lieu que la France semble avoir esté prédestinée pour sauver l'Angleterre du Schisme & de l'Hérésie, puis que François Premier fit de si grands efforts d'amitié & de sagesse pour empêcher qu'elle n'y tombast & que Louis XIV. tâche de la relever par de si terribles efforts de magnificence & de puissance.

Ne dis-je pas bien, Monseigneur, si ie dis vray, puisque tout l'Univers qui a veu le passé avec horreur, & l'a déposé dans les Annales, voit encore le present avec indignation? Tout le monde convient que le Saint Siege alla trop viste dans le dernier Siecle, mais peut-estre y a-t-il suiet de s'estonner que dans celuy-cy il agisse avec lenteur pour secourir trois Royaumes, que leur legitime Roy estoit sur le point de ramener à son obeissance. Il paroist mesme que par un excez de prudence & d'indulgence humaine, il laisse fortifier le party de l'Usurpateur, & souffrant que l'Empereur & le Roy des Romains, qui ne sont faits que pour defendre l'Eglise Romaine, s'allient avec ce nouveau Chef des Protestans, pour dissiper les Catholiques Romains qui restent dans l'Angleterre, dans

*l'Ecosse & dans l'Irlande.*

*C'est assurement une operation du mystere d'iniquité qui meriteroit que les Pontifes & les Rois y fissent quelque attention. Des deux Epées que trouva Saint Pierre dans la Maison où son Maistre celebroit la Pasque, Maison qui representoit l'Eglise, puisque le Sauveur du monde y faisoit son sacrifice, & institoit les Sacremens. Ecce duo gladij fatis est. Luc 21. De ces deux Glaives, dis je, la Maison d'Autriche a frappé & fait mourir la Religion Catholique dās la grāde Bretagne. Elle luy donna le coup de la mort par le glaive spirituel de l'excommunication, que la faction de ses Cardinaux fit fulminer contre Henry VIII. Roy d'Angleterre, avec une precipitation aussi imprudente & aussi maligne que nous la lisons dans l'Histoire, & comme si ce pre-*

mier coup ne suffisoit pas , elle. luy en donne aujourd'huy un autre après la mort , par le glaive de tous les Princes Heretiques armez contre Jacques II. qu'ils veulent dépouiller de ses Etats , parce qu'il s'est déclaré Catholique. L'Empereur & le Roy d'Espagne ne sont-ils pas de la conspiration, quand on voit leurs Ambassadeurs congratuler le Prince d'Orange sur son avenement à la Couronne ? N'est-ce pas, aux termes de l'Ecriture, courir avec le Larron, au lieu de luy courir sus ? N'est-ce pas, aux termes des Bulles, se déclarer fauteurs de l'Herésie & Ennemis des Papes , puis que l'Usurpateur a déclaré luy-mesme par son Manifeste, qu'il n'estoit entré dans le Royaume d'Angleterre, & qu'il ne prenoit cette Couronne que pour abolir le Papisme, maintenir la Religion Anglicane, & defen-

dre les Protestans ? Peut-on s'imaginer que des Princes qui affectent le nom de Catholiques comme un titre d'excellence, tiennent un procédé si injuste ? Rome sans doute en gemit, & les remontrances qu'elle a faites au Roy d'Espagne pour le porter à faire la Paix, en sont une marque. Aussi se doit-elle souvenir que dans le temps que l'Empereur Charles Quint tint le Pape emprisonné par une Armée de Lutheriens, il n'y eut que les Rois de France & d'Angleterre, François I. & Henry VIII. qui travaillèrent efficacement à délivrer & la Ville sainte, & le Saint Pere, qui auroient bonne grace en ce temps cy de rendre la pareille à leurs anciens Libérateurs.

Toutefois les autres Nations du Consistoire ne manquent pas

d'excuser leurs Souverains, & les Souverains mesmes sont si honteux des reproches qu'on leur fait, qu'ils publient par tout dans leurs Declarations que la guerre qu'ils ont allumée, n'est point une guerre que l'intérêt de la Religion ait causée. Il faudroit donc pour les en croire, étouffer la raison, & crever les yeux de toute l'Europe; qui ne s'est renvée que depuis que le Roy d'Angleterre s'est rendu Catholique, & que Louis le Grand a voulu montrer qu'il estoit tres-Chrestien, en abolissant dans tous ses Etats la Religion Pretendue Reformée. Mais enfin la seule Maison d'Autriche est si religieuse; qu'elle ne veut point toucher à la Religion. Ce n'est point son dessein, & elle n'a nulle intention de nuire à l'Eglise Romaine, en se joignant au Prince d'Oran-

ge & aux Hollandois , qui la veulent exterminer. Elle n'y pense point actuellement dans tout ce qu'elle fait. Ainsi ce n'est point un peché pour elle , ou tout au plus , ce n'est qu'un peché Philosophique, dont les impies font des chansons , & les Sçavans des sujets de Controverses. N'allons plus chercher ce peché dans les Ecoles. Ne l'imputons plus aux Theologiens qui le détestent . C'est à la Cour de Vienne , & de Madrid qu'on le foudroie , & qu'on le pratique innocemment.

L'Electorat de Cologne , qui est une Principauté sacrée , où il n'y a que le Saint Esprit qui ait droit de mettre un Evêque par une élection canonique , sera mis en proye à l'esprit & aux Puissances du monde qui violeront sur cela toutes les Loix divines &

humaines. Les Princes Chrestiens en viendront à des guerres sanglantes. Les Princes separez & rebelles à l'Eglise, s'animeront contre leur Mere. Les Infidelles en releveront leurs forces pour rentrer dans la Chrestienté, d'où ils venoient d'estre chassés par des victoires miraculeuses, & par l'argent beny de la Chambre Apostolique. Enfin on ne sçauroit dire ny comprendre combien la Religion Catholique souffre en tous lieux par les suites funestes d'une si superbe & aveugle politique ; & pour en disculper l'Empereur & le Roy d'Espagne, c'est assez de dire qu'en tout cela, dont ils sont les Auteurs & les Instrumens, ils n'en veulent ny à l'Eglise, ny à la Religion, qu'ils n'en ont pas la moindre pensée, & qu'en commettant ces pechez, ou en y cooperant, ils n'a-

gissent qu'en Philosophes & en gens raisonnables, pour défendre, conserver l'Empire, & humilier les Ennemis de leur auguste Maison.

Mais on ne se joue pas ainsi de Dieu par des abstractions métaphysiques. Les Italiens & les Romains pourroient avoir leurs raisons pour ne se pas élever contre ces fausses maximes, & j'ay lieu de dire que c'est un coup de la Providence d'avoir donné dans cette conjoncture un Cardinal Evêque de Beauvais, un Cardinal amy & confident du Pape, pour agir divinement & avec de si justes proportions à reparer les fautes du siècle passé, à remplir les vuides du dernier Pontificat, & à avancer les heureux effets des bonnes esperances de celui-cy, par les sages conseils que Vostre Eminence pourra donner à Sa Sainteté.

C'est

49  
eje-  
tion,  
ne-  
life,  
eray  
par  
ide-



ous  
ion  
ous  
fa  
rez  
les  
li-

m-

gissent  
raison  
server  
Ennem  
son.

Ma  
Dieu p.  
siques.  
pourro  
ne se  
maxi  
c'est u  
voir c  
un Ca  
un Ca  
Pape  
vec d  
les fa  
les v  
& à  
bonn  
les se  
menc

C'est

*C'est là, Monseigneur, ce que j'estime le plus dans vostre exaltation, qui ne seroit que vanité si elle n'estoit pas utile à la Sainte Eglise, pour le respect de laquelle je seray encore davantage à l'avenir, par un redoublement de zele & de fidelité, Vostre tres, &c.*

L'air nouveau que je vous envoie est de la composition d'un fort habile homme. Vous demeurerez d'accord de sa beauté quand vous en aurez parcouru les notes. Les paroles sont d'une personne de qualité.

## AIR NOUVEAU.

**E**N vain j'ay cru pouvoir rompre machine,  
C'est mon destin de soupirer pour vous.

Nov. 1690.

C

*Je ne m'oppose plus au panchant  
qui m'entraîne ,*

*Loin de me plaindre encor de l'ex-  
cès de ma peine ,*

*Je me plaindray toujours de l'injuste  
courage ,*

*Qui me fit préférer les fureurs de  
la haine*

*Aux plaisirs d'un Amant si char-  
mant & si doux.*

*En vain j'ay cru pouvoir rompre  
ma chaîne ,*

*C'est mon destin de soupire pour  
vous.*

Vous sçavez , Madame ,  
quelle grande contestation  
s'est émue il y a déjà quel-  
ques années entre les Sçavans  
au sujet d'un Poëme intitulé ,  
*Le Siecle de Louis le Grand*, de Mr  
Perrault de l'Academie Fran-  
çoise. Le sieur Coignard , Li-

braire, a donné au public depuis ce temps-là deux Volumes du *Parallele des Anciens & des Modernes*, du mesme Auteur, & ces Ouvrages ont esté attaquez par un Poëte Hollandois sous le nom de Montmor. C'est cette Critique qui a donné lieu à Mr de Vins, dont vous connoissez l'heureux genie par plusieurs galantes pieces que je vous en ay déjà envoyées, de faire le Dialogue que vous allez lire. Il est entre Apollon, & la Muse Polimnie, qui parle au nom de toutes les autres.

## POLIMNIE.

**N**ous nous jettons, Seigneur,  
toutes à vos genoux,

C. 2

*Et nous vous demandons justice.*

**A POLLON.**

*Relevez-vous, mes Sœurs, parlez,  
expliquez-vous,*

*Et sçachez qu'Apollon propice  
Entre, comme il le doit, dans tous  
vos intérêts.*

*Quels sont vos Ennemis, ou publics,  
ou secrets?*

*De qui vous plaignez-vous, & quel  
téméraire ose,*

*Sans craindre ma colere, à mes yeux  
insulter*

*Les Filles du grand Jupiter?*

*Du trouble où je vous vois quelle est  
enfin la cause?*

**POLIMNIE.**

*Il ne falloit pas moins pour en finir  
le cours*

*Que l'offre de vôtre secours.*

*Nous allons reprendre courage,*

*Et nous en craignons moins l'ou-  
trage*

Qu'on nous fait depuis quelques  
jours.

Malgré l'épais brouillard, & les va-  
peurs grossières

Qui couvrent en tout temps le Ba-  
tave Climat,

Nous n'avons pas laissé d'y porter  
nos lumieres.

Cependant ce Pays sombre, & tou-  
jours ingrat,

Loin de nous en montrer quelque  
reconnoissance,

Ne s'en sert qu'à nous décrier;

Et Montmor vient de publier

Qu'il ne sort plus de nous qu'une  
froide Eloquence.

Il est vrai que cet entêté

Nous fait encor l'honneur de croire

Qu'autrefois nous eûmes la gloire

D'inspirer à l'Antiquité

Ce goust fin, ce bon sens, cette deli-  
cateſſe

Qu'on voit briller dans ses ef-  
crits :

Mais il soutient que la vieillesse  
Qu'il nous donne, & qu'il traite  
avec tant de mépris,  
A fait sentir à nos esprits  
La perte du beau feu qu'avoit nôtre  
jeunesse.  
Il semble, si l'on veut s'en rapporter  
à luy,  
Que l'Hiver ait sur nous versé  
toute sa glace,  
Et qu'inutilement Hesiodé aujour-  
d'huy  
S'endormiroit sur le Parnasse.  
Tel est l'impertinent discours.  
De ceux qui secs, & sans genie,  
Sur ce qu'on voit de bon, répandent  
tous les jours  
Le venin de leur jalousie,  
Et se vangent par là du malheu-  
reux succès  
Des sots Ouvrages qu'ils ont faits.  
Cependant si leur medisance  
Dans ce monde une fois trouve quel-  
que créance,

*Adieu les suprêmes honneurs  
Que nous ont jusqu'icy rendus tous  
les Auteurs.*

*Nous feront-ils, hélas ! le moindre  
sacrifice ?*

*Ils en croiront plus leur caprice  
Que les salutaires ardeurs  
Qu'on puise dans nostre fontaine  
Et nous refuseront les glorieux tri-  
buts.*

*Qu'ils ont toujours payez à son eau  
souveraine.*

*Qui voudra se donner la peine  
D'y chercher un secours qu'on trai-  
tera d'abus ?*

*Qui nous invoquera ? Personne  
Ne s'avisera plus de nous offrir des  
vœux ,*

*Et des beaux Arts ( quel coup ! j'en  
tremble , j'en frissonne )*

*Peut-estre que chacun se fera d'au-  
très Dieux.*

*Il me semble déjà que l'on nous  
abandonne ,*

*Que l'on ne songe plus à nous,  
Et que nostre séjour, devenu soli-  
taire,  
Sans Encens, sans Autels, n'est plus  
que le repaire*

*Des Ours, des Lions & des Loups.*

APOLLON.

*Le mal n'est pas encor si grand  
qu'on s'imagine,  
Rassurez vous, mes Sœurs, Mont-  
mor, & ses pareils,  
Pour vous nuire, tiendront à'inu-  
tiles conseils,*

*Et quoy que du Parnasse ils tentent  
la ruine,*

*Ils ne sont pas si dangereux,  
Que leurs traits mal lancez ne  
retombent sur eux.*

*Autant, & plus que vous, leur au-  
dace m'offense,*

*Et je les traiterois comme des Mar-  
syas*

*S'ils estoient dignes de mon bras :*

*Mais plein d'une reconnoissance  
Qui doit confondre ces ingrats,  
Un de nos Favoris travaille à sa  
deffense,*

*Et Perrault que j'ay sçeu remplir de  
tous mes feux,*

*Est un Athlete vigoureux,  
Et tel que d'Apollon exige la ven-  
geance.*

*Ils ont desja senty ce que pesent ses  
coups ;*

*Sa plume & polie , & féconde  
Commence à détromper le monde*

*Des contes que l'on fait de vous..*

*Chacun sçait que de la vieillesse*

*La froideur & l'infirmité*

*N'attaquent point une Déesse ,*

*Et qu'une éternelle jeunesse*

*Est le fruit precieux de l'immorta-  
lité..*

*Chacun sçait que toujours & vives,  
& solides ,*

*Vous pouvez aujourd'huy , comme  
dans les vieux temps ,*

# 58 MERCURE

*Faire , malgré ces médifans ,  
 Des Sophocles , des Euripides ,  
 Des Plines , des Saphos , des Longins , des Varrons ,  
 Des Aristotes , des Euclides ,  
 Des Horaces , des Thucidides ,  
 Des Terences , des Cicerons ;  
 Des Luciens , des Praxiteles ,  
 Des Virgiles , & des Appelles.*  
*On ſçait qu'autant de fois qu'on verra des Heros*  
*Amateurs de nos jeux , affables ,*  
*liberaux ,*  
*Et tels qu'en poſſede un la trop heureuſe France ;*  
*On ne manquera pas de ſublimes*  
*Eſprits ;*  
*Que vos feux , & leurs dons unis*  
*En produiſent en abondance ,*  
*Et que ſans la douce eſperance*  
*D'eſtre un jour honorez de ces glorieux dons ,*  
*Pluſieurs qui negligeoient vos inſpirations ,*

Auroient languy toute leur vie  
 Dans une molle oisiveté;  
 Ce prix de leurs travaux réveille  
 leur genie,  
 A mieux faire par là l'on se sent  
 excité,  
 Et chacun, cherchant à leur plaisir  
 Redouble ses efforts, & pour en ob-  
 tenir  
 La recompense qu'il espere,  
 Leur consacre ses soins, ses veilles,  
 son loisir.  
 On sçait ce que valut autrefois à la  
 Grece  
 D'Alexandre le Grand la prodigue  
 largesse,  
 Et que jamais l'esprit dans cet heu-  
 reux Climat  
 Ne fut plus éclairé, plus fort, plus  
 délicat.  
 Jamais Rome se trouva-t-elle  
 Plus docte, plus polie, & plus spiri-  
 tuelle.

*Que sous les deux premiers Césars ?*

*Cette tendresse libérale*

*Que le Père & le Fils\* eurent pour  
les beaux Arts,*

*Les y fit cultiver d'une ardeur sans  
égale,*

*Et leur secours peut-estre autant que  
sa valeur,*

*Jusqu'au point qu'on l'a veüe élever  
sa grandeur.*

*Ne leur doit-elle pas la fameuse E-  
ncide,*

*Les Plaintes, les Amours, & les  
Fables d'Ovide,*

*Le délicat Horace, & tant d'Au-  
teurs divers,*

*Qui soit en Prose, soit en Vers,*

*Ont rendu sa gloire immortelle,*

*Et dont le goust si fin sert encor de  
modèle ?*

*Le Fils surtout en leur faveur*

*& Auguste fut adopté par Jules César,*

# GALANT. 61

De son Trône souvent se plaisoit à  
descendre.

Rome vit sans chagrin de son grand  
Empereur

Jusqu'à l'excès sur eux les bienfaits  
se répandre,

Et quelques-uns mesme d'entre  
eux

Se trouverent assez heureux,  
Pour jouir de sa confidence.

On sçait enfin que dans la France  
Louis que le Ciel aime, & qui nous  
aime aussi,

A par ses Pensions, par leur douce  
influence

Plus fait pour nous que jusqu'icy  
N'ont fait tous ces Heros que vante  
tant l'Histoire.

Tout grand qu'il est, & plus qu'A-  
lexandre & Cesar,

De protéger les Arts dédaigne-t-il  
la gloire,

Et ce favorable regard

62      M E R C U R E

*Qu'il jette sur l'Academie,  
N'a-t-il pas des François porté le  
beau genie  
Jusqu'au point d'effacer ce que firent  
jadis  
Les Grecs, & les Romains quand ils  
furent polis ?  
C'est par là que chez eux ont brillé  
les Molières,  
Les Voitures, les Ablancours,  
Et qu'éclairé de vos lamieres  
Vostre beau Sexe mesme y fait voir  
en ces jours  
Des Scuderis, des Deshoulières.*

P O L I M N I E.

*Ces Dames au Parnasse, il est vray,  
font honneur,  
Et pleines qu'elles sont de toute no-  
stre ardeur,  
Leurs Ecrits seuls devoient suffire  
Pour confondre nos Ennemis.  
Ceux de Sapho sont-ils plus vifs,  
ou plus polis.*

*Et de ce siècle enfin qui les force à  
médire ?*

## APOLLON.

*Tel qu'il fut autrefois Apollon l'est  
encor ;*

*Ainsi méprisons de Montmor  
L'ennuyeuse critique , & la fade  
Satire.*

*L'opiniâtre erreur qui l'attache  
aux vieux temps*

*N'a pour elle que peu de gens ;  
Et chacun, quoy qu'il puisse dire,  
Ouvre , & preste l'oreille à la voix  
du bon sens.*

*Athenes, comme Rome , en a fourny  
sans doute ,*

*Mais sans prévention pour peu  
que l'on l'écoute ,*

*Croira-t-on qu'en ces lieux trouvant  
trop de douceurs ,*

*Il n'ait pû se résoudre à se produire  
ailleurs ?*

*Lors qu'à l'antiquité ce siècle rend  
justice ,*

# 64      M E R C U R E

*Par quel injurieux caprice  
Refuse-t-on aux beaux esprits  
Qui regnent dans la France, & sur  
tout dans Paris ,  
Celle qui leur est dueë , & que la  
fiere Athenes ,  
Plus equitable, que Montmor,  
Elle-mesme rendroit à tant de no-  
bles veines ?  
Faut-il, pour le presser plus fort ,  
Dissiper les sombres nuages  
Dont un dépit jaloux enveloppe ses  
yeux ,  
Et, comme aux Ecoliers, faire à cet  
envieux ,  
Comprendre, & remarquer la beau-  
té des Ouvrages  
Des Racines, des Despréaux,  
Des Patrus , des Le-Bruns , des  
Mignards, des Corneilles.  
Mais sans de tant d'Auteurs  
nouveaux  
M'étendre sur les doctes veilles.*

*Qu'en ne veulent pas voir ces esprits  
mécontents ,*

*Où qui sont au dessus de leur intel-  
ligence ,*

*Sans, dis-je , perdre en vain & sa  
peine , & son temps*

*A leur en expliquer la force &  
l'excellence ,*

*Perrault écrit pour Nous , & ses  
heureux talens*

*Suffisent seuls pour prouver que la  
France*

*Egale en leur bon goust les siècles  
précédens.*

*Sa netteté , sa politesse ,*

*Ses traits vifs & brillans , son  
goust fin , sa justesse ,*

*Tout cela de Montmor a sceu blesser  
les yeux.*

*Quels que soient ses efforts , sa  
plume languissante*

*Ne peut en approcher, c'est en vain  
qu'il le tente ,*

*Et dans son desespoir , de ce lâche  
envieux*

*La trop ingenieuse & jalouse  
malice*

*Par un trop injuste artifice ,  
Détourne sur l'antiquité  
Le legitime encens qu'à Perrault il  
refuse ,*

*Et par ce faux trait d'équité ,  
D'en avoir peu pour luy ne craint  
pas qu'on l'accuse.*

*On en usa toujours ainsi ,  
Et des siècles passez comme de celuy-  
cy*

*Telle fut l'adroite manie  
Horace, le plus beau genie  
Que Rome vit chez elle, eut aussi  
son Montmor ;*

*Tout habile qu'il fut , le celebre  
Mecene*

*A gouverner l'Empire eut mesme  
moins de peine*

*Qu'à l'exemter de cet indigne sort.*

L'injustice toujours bizarre  
 Ne vantoit de son temps que Sapho,  
 que Pindare,  
 Toute la gloire estoit pour eux,  
 On envioit la sienne, & ceux cy  
 dans la Grece;  
 Lors qu'ils y prodiguoient leur sça-  
 vante richesse,  
 Ne se virent-ils pas préférer leurs  
 Ayeux?  
 Tant que vescu le grand Homere,  
 Sur sa mendicité jette-t-elle un  
 regard?  
 Cette ingrante prit elle part  
 A sa longue & dure misere?  
 Non, ce ne fut qu'après sa mort  
 Que sept Villes en concurrence  
 Disputant, mais trop tard, l'honneur  
 de sa naissance,  
 S'en firent un illustre sort.  
 Laissons donc à Perrault le soin de  
 nostre gloire,  
 Nous ne pouvions la mettre en de  
 meilleures mains;

*Et que les Filles de Memoire  
Calmant leurs sensibles chagrins,  
S'apprestent au plustost à chanter sa  
Victoire.*

Mr le Commandeur de Barbantane, Vicaire General du Grand Prieuré de Toulouse, de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, ayant appris que Mr le Commandeur de Vignacour avoit esté élu Grand Maître de Malthe, en fit paroistre sa jove par des illuminations qu'il fit faire devant sa Maison, & par un grand Feu d'artifice qui fut tiré au bruit des Fifes, des tambours & des hautbois. Tous les Chevaliers & Commandeurs des environs s'y rendirent, & ensuite il leur donna un tres-magnifique repas, où tout ce qu'il y avoit de person-

nes de qualité furent conviés. Toutes les nouvelles qu'on recevoit de Malte portent que jamais élection n'a esté plus applaudie. Quoy que cet Ordre soit composé de diverses Langues ou Nations, dont chacune peut faire la brigue particulière, tous les suffrages furent donnez à Mr de Vignacourt sans aucun partage, & mesme, comme je croy vous l'avoir déjà mandé, on commença à luy rendre en quelque sorte les honneurs qui sont deûs au rang de Grand Maistre, trois ou quatre jours avant la mort de Dom Gregorio Caraffa son Predecesseur, Il y avoit huit Langues dans l'Ordre avant le Schisme de Henry VIII. & l'Angleterre faisoit la sixième. Son Chef estoit Grand Turco-

polier de Cavalerie, mais il n'y en a que 7. presentemét. La premiere est celle de Provence, & le titre de Grand Commandataire de la Religion est attaché à son Chef. La seconde, qui est celle d'Auvergne, a pour Chef le Maréchal de l'Ordre. La troisième est celle de France, & son Chef est Grand Hospitalier. L'Italie fait la quatrième Langue, & a pour Chef l'Amiral. La Charge de grand Conservateur est possédée par le Chef de la cinquième, qui est celle d'Arragon. La sixième est d'Allemagne, & son Chef est Grand Bailly. Le Chef de la septième, qui est la Castille, est Grand Chancelier. Il n'y a point d'Ordre plus illustre dans toute la Chrestienté, & l'on n'y sçauroit estre receu qu'en faisant des

preuves de Noblesse de quatre races, tant du costé paternel, que du maternel. Il faut aussi avoir vingt ans, & estre né de legitime mariage. On ne laisse pourtant pas d'y admettre les Fils naturels des Rois & des Princes. Il n'y a que les Grands Croix, entre tous les Chevaliers, qui puissent pretendre à la dignité de Grand Maître, qui est leur Supérieur & le Souverain de Malthe. Il y a aussi parmi eux des Chevaliers Servans, que l'on prend dans les bonnes Familles, & le courage des uns & des autres semble s'augmenter de jour en jour dans les dangers continuels où ils se trouvent, en faisant la guerre aux Barbares, & en confondant souvent la fierté des Othomans. Je me souviens que

vous m'avez demandé dans  
quelqu'une de vos Lettres,  
pourquoy ils ont esté appellez  
Hospitaliers de S. Jean de Ieru-  
salem. C'est le nom qu'ils eu-  
rent lors que cet Ordre com-  
mença à s'établir. Il fit peu de  
chose dans son origine. Quel-  
que temps avant que Godefroy  
de Bouïllon entreprist la con-  
quête de la Terre-Sainte, des  
Marchands de Melfe, Ville du  
Royaume de Naples, qui nego-  
cioient dans le Levant, obtin-  
rent du Calife d'Egypte, mo-  
yennant certain tribut qu'ils  
s'obligerent de luy payer tous  
les ans, la permission de bastir  
dans Ierusalem une Maison où  
ils pourroient se loger, ainsi  
que tous ceux de leur Pays  
qui feroient le voyage de la  
Palestine. Ce premier avan-  
tage

rage leur donna lieu d'en solliciter un autre , qu'on leur accorda pareillement. Ce fut de faire bastir deux Eglises , l'une dediée à la Vierge , pour les hommes , & l'autre à Sainte Magdeleine , pour les Femmes , & les Pelerins y estoient receus avec une charité digne de leur zele. Quelques autres qu'un si pieux exemple toucha , se ioignirent à eux pour exercer des emplois si saints , & cela fut cause que l'on fonda une Eglise sous l'invocation de Saint Jean , & que l'on bastit un Hôpital où l'on avoit un fort grand soin des Malades. Dans le temps que les Chrestiens que commandoit le fameux Godefroy de Bouïllon , se rendirent maîtres de Ierusalem , qui fut la

Nov. 1690.

D

derniere année de l'onzième siècle , le Bienheureux Gerard de Martignez , en Provence, estoit Directeur de cet Hospital. La sainteté de sa vie , & le zele qu'il montrait à recevoir tous les Etrangers qui visitoient les Saints Lieux , fut une chose si édifiante , que les Rois de Ierusalem firent gloire de travailler avec soin à établir ceux qui passoient leur vie à faire de si bonnes œuvres. Ils prirent le nom d'Hospitaliers , & des habits noirs avec une croix à huit pointes Outre les trois vœux de Religion , ils firent celui de recevoir & de défendre tous les Pelerins qui auroient la devotion de venir dans les Saints Lieux. Il falloit pour cela tenir les passages libres ,

& les garantir dans leurs voyages des courses des Infidèles. On ne le pouvoit sans prendre les armes, & les assistances que ces Hospitaliers s'obligerent de leur donner, par la fondation qu'ils firent en 1104. sous le regne de Baudouin I. les engagea à les rendre hommes de guerre. Cet employ ayant attiré beaucoup de Noblesse, leur fit prendre le nom de Chevaliers, mais sans rien changer dans leur projet, qui fut toujours de regarder comme des Ennemis irreconciliables ceux qui l'estoient de la Foy Chrestienne Gerard leur ayant dressé des Statuts, mourut en 1118. & Remond du Puy, son Successeur, n'oublia rien pour les maintenir. Saladin, Roy de

D 2

Syrie & d'Egypte, après avoir remporté plusieurs victoires sur les Chrétiens, prit enfin Jérusalem en 1187 sous le regne de Guy de Lusignan, qui en étoit devenu Roy, en épousant Sibille, Fille du Roy Amaury & d'Agnes de Courtenay. La prise de cette Ville ayant obligé les Hospitaliers d'en sortir, ils se rendirent à Margat, & ensuite à Ptolemaïde, autrement Saint Jean d'Acre, que le Sultan Melec-Seraf prit d'assaut le 19. May 1291. malgré la vigoureuse résistance des Chevaliers, qui la défendirent avec toute la valeur imaginable. Peu de temps après, Guy de Lusignan ayant acheté l'Isle de Chipre de Richard Roy d'Angleterre, qui l'avoit prise sur Isaac Com-

mené, homme cruel & abandonné à toutes sortes de crimes ; y donna retraite aux Chevaliers de Jérusalem, & ils y demeurèrent jusqu'en 1310. Cette même année, ils prirent Rhodes sur les Sarrazins qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Constantinople. C'est une Ile d'Asie, dans la Mer Méditerranée, avec une Ville du même nom. Elle a esté autrefois fameuse par le Colosse ; Ouvrage de Charés, Disciple de Lisippus, qui a été estimé une des sept Merveilles du monde. C'estoit une Statuë du Soleil, dont la hauteur alloit à soixante & dix coudées. Un tremblement de terre l'ayant renversée, Mahuvias, Soudan d'Egypte, en fit charger soixante & dou-

ze Chameaux. La prise de Rhodes apporta beaucoup de gloire à Foulques de Villaret François , Grand Maistre de l'Ordre , qui fut le Chef de cette entreprise. Tous les efforts que les Infidelles firent depuis pour recouvrer un poste si avantageux , ne servirent qu'à augmenter la gloire des Chevaliers , qui prirent le nom de Chevaliers de Rhodes. Ils en demeurèrent maîtres , & Mahomer II. Empereur des Turcs , en forma le Siege inutilement en 1480. Pierre d'Aubusson , alors Grand Maistre de Malthe , le soutint pendant trois mois avec un courage extraordinaire , & força enfin les Turcs de se retirer avec perte de la plupart de leurs Troupes. Ils n'auroient

pas mieux réussi en 1522. lors que Soliman II. fit attaquer cette Place par une puissante Armée si les Chevaliers n'eussent pas esté trahis. L'exemple de leur Grand Maistre Philippes Villiers, de l'Isle Adam, de la Langue de Franco, leur avoit fait donner des preuves de valeur si peu communes, que les Turcs après de fort grandes pertes étoient prests de renoncer à leur entreprise, lors que les avis que leur fit donner André d'Almarat, Portugais, Chancelier de l'Ordre, les engagèrent à y persister. La part qu'il avoit à tous les Conseils luy avoit appris par où la Place estoit foible, & pour se vanger du tort qu'il pretendoit qu'on luy avoit fait, en lui preferant l'Isle Adam, son

Ennemy , en la Dignité de Grand Maître , il faisoit ſçavoir à Soliman tout ce qui pouvoit ſervir au ſuccez de ſon deſſein. Sa trahiſon ayant eſté découverte , il eut la tette coupée le 30. d'Octobre mais cela n'empescha pas que les Infidelles ne pourſuiviſſent le ſiege. Ils avoient eſté trop bien informez de toutes choſes pour ne pas voir que la Place ne pourroit encore tenir long-temps. Ils ne purent neantmoins l'aſſujettir que ſur la fin de Decembre. Solyman y fit ſon entrée le jour de Noël , & l'eſtime que la vigoureuſe reſiſtance de l'Iſle-Adam luy avoit-fait prendre pour ſa valeur, l'obligea à le viſiter dans ſa maiſon, & à luy offrir de grands avantages s'il

vouloit bien rester avec luy. L'Isle-Adam les refusa genereusement, & alla passer l'hiver en Candie avec ses Chevaliers, & quatre mille Habitâns qui le suivirent, tant de l'Isle de Rhodes, que des autres lieux de sa dépendance. Il n'avoit qu'une Voile déployée, qui representoit une nôtre Dame de Pitié, avec ces mots, *Afflictis spes unica rebus.* Il alla ensuite à Naples, & de là à Orviète d'où il vint demeurer à Viterbe que le Pape Adrien VI. donna à l'Ordre. Les Chevaliers y trouverent leur retraite jusqu'en 1530. que l'Empereur Charles-Quint leur offrit l'Isle de Malthe, pour mettre à couvert son Royaume de Sicile. Ils l'accepterent, & prirent le nom de

Chevaliers de Malthe, du consentement de tous les autres Princes Chrestiens, dans les terres desquels leur Ordre avoit des possessions. Soliman qui étoit venu à bout de soumettre Rhodes, se flata d'avoir le même succès en assiégeant Malthe. Il la fit attaquer pendant quatre mois en 1566. & la descente fut faite dans l'Isle le 17. May par Mustapha, Bacha de Bude. Piali Bacha étoit Amiral, & le fameux Dragut, & le vieux Occhiali, qu'une infinité de Pyrateries avoient rendus redoutable, l'estoient venus joindre avec les Corsaires d'Afrique. Cependant le Grand Maître Jean de la Valette Parisot, secondé de ses braves Chevaliers, défendit la Place avec tant de va-

leur & de conduite, que quoy que le Fort Saint Elme eust esté pris, & que Saint Michel & le Bourg eussent esté tous deux mis en poudre, il força les Infidelles à se retirer, après qu'ils eurent perdu soixante & dix huit mille coups de Canon quinze mille Soldats, & huit mille Matelots. Depuis ce temps là, on a pris soin de fortifier la Ville & l'Isle. Elle est bordée de divers Chasteaux, & de bons havres qui en defendent l'entrée aux Ennemis. Ses Villes sont Malthe ou la Valette: la Cité, le Bourg & Saint Michel ou la Sangle, avec les Chasteaux Saint-Ange & Saint Elme. Le nom de la Valette a esté donné à Malthe par le Grand Maistre de ce nom qui la fit baltir, & comme le Grand Ma

stre de Vignacour, Oncle de  
celuy qui vient d'estre élu, y  
a fait porter des eaux par un  
Aqueduc de quatre milles de  
long, cela a fait dire que le  
Grand Maître de la Valette a  
fait le corps de la Ville-neuve,  
mais que Vignacour luy a don-  
né la vie, en y faisant venir de  
l'eau, qui est la chose la plus  
nécessaire à une Ville de Guer-  
re. Les avantages que Malthe  
a receus du Gouvernement de  
l'Oncle, font tout esperer de  
l'administration du Neveu, &  
ses grandes qualitez jointes à  
cet heureux souvenir, le font  
voir dans cette éminente Dignité  
avec l'applaudissement de tou-  
te l'Isle. Puisque je vous en ay  
parlé si amplement, j'ajoute-  
ray ce que l'on rapporte de  
Saint Paul, lors qu'il s'y sauva.

après avoir fait naufrage. Il fit mettre le feu à quelques broussailles afin de pouvoir faire sécher ses habits, & il en sortit un Serpent, qui s'attacha à sa main sans le blesser. Il benit ensuite l'Isle, & l'on tient que par un effet de cette Benediction tous les Reptiles, de quelque espece qu'ils soient, ny gardent aucun venin, en sorte que si l'on y en apporte d'ailleurs, ils n'ont pas si tost touché la terre de Malthe, qu'ils cessent d'être nuisibles.

Les matieres de la guerre ayant remply depuis fort long-temps la plus grande partie de chacune de mes Lettres, beaucoup d'Ouvrages galans n'ont pû y entrer. En voicy un du Berger de Flore, dont le nom vous est connu, Vous avez

## 86 MERCURE

déjà veu une de ses Lettres, par laquelle il rend compte à une Dame, d'une premiere Société qu'il a faite. Celle-cy en est la suite, c'est à dire qu'il instruit la mesme Dame d'un engagement nouveau qu'on luy a fait prendre.



A LA BELLE

MARTHESE.

**P**OUR continuer, Madame, les éclaircissemens que j'ay commencé à vous donner, vous fçauvez que la seconde Société dont je fus, s'appelloit *L'Empire de Flore, & des Fleurs*. Sa Devise estoit, *N'aspirons qu'à fleurir*; sur quoy une des Belles qui

avoit l'esprit enjoué, fit les Vers  
qui suivent.

Ne causons point de mauvais  
bruits,

Plaisons-nous au Printemps, gardons  
nous de l'Automne ;

Aimons les Fleurs, fuyons les  
fruits,

Pour nostre honneur Flore l'or-  
donne ;

Et si l'amour en prenoit du fray,  
Il ne faut point que l'on facon-  
ne,

Nous devons le bannir d'icy.

Chaque Dame s'y donna  
un nom de Fleur ; & les Ca-  
valiers en prirent de sembla-  
bles ou d'approchans. J'estois  
à Paris lors que cette Cour  
Impériale commença à s'éta-  
blir, & quand j'arrivay au

## 88 MERCURE

Pays, la Société m'ayant reçu, je me declaray pour la Belle qui avoit fait les Vers que je viens de rapporter. Elle s'appelloit *Clione*, & elle avoit pris le nom de *Lumiere*. Ce nom ne servoit pas mal à la vivacité de ses yeux & de son esprit. L'assurance qu'on me donna qu'elle n'estoit point destinée au Monastere, & qu'elle n'avoit point encore d'engagement, me fit entreprendre avec plus de hardiesse le dessein de la servir. Voici le moyen que je pris pour luy declarer que je l'aimois. Il fut trouvé assez singulier, & tout à fait propre à tromper le jaloux le plus soupçonneux du monde. On avoit fait une loy dans cet Empire, qui défendoit aux Dames de refuser

des Fleurs , de quelque part qu'elles vinssent. J'envoyay donc un bouquet à Clione , sous la faveur de cette loy , avec une humble priere de le regarder comme un Chiffre , qui luy apprendroit mot à mot ce que je faisois pour elle. Nous estions alors au Printemps , & ce bouquet estoit composé de Fleurs toutes printannieres , à la reserve d'une seule. Il y avoit au haut une Ionquille & un Ellebore ; au milieu , de la Violette , de la fleur d'Orange , du Violier ; & un Soucy ; & au bas , une Anemone , une Iris , du Muguet & de l'Epatiquê. Ces Fleurs estoient entremeslées de verdure , pour en adoucir le mélange un peu bizarre , comme aussi pour marquer l'es-

perance que j'avois qu'on les recevroit favorablement. Clione qui ne manquoit pas de curiosité , & que mon compliment avoit piquée d'intérêt , s'attacha aussi tost à examiner ces Fleurs , pour reconnoître ce que je voulois dire ; & elle ne les considéra pas longtemps sans le deviner. Ce fut en jugeant , comme elle fit , qu'à prendre la première lettre du nom de chaque Fleur , sans avoir égard aux *h* , que quelques-uns mettent devant Ellebore & Edatique , les deux Fleurs d'en haut signifioient *je* , les quatre suivantes , *vous* , & les quatre dernières , *aime* ; & qu'ainsi le bouquet exprimoit ces mots , *je vous aime*. Cette déclaration qui la surprit a-

greablement , luy parut trop galante pour s'en offenser. Aussi ne s'en plaignit-elle pas ; mais pour me faire connoître qu'elle l'entendoit , sans pourtant la vouloir entendre , elle me répondit par cet *in promptu*.

*Qui l'auroit jamais cru ? Les Fleurs  
Sçavent parler ,  
Un Bouquet me dit , Je vous  
aime.  
C'a ma reconnoissance , il se faut  
signaler ,  
Beau Bouquet , je t'en dis de même.*

Ces Vers me furent rapportez par la mesme personne qui luy avoit porté mon present ; mais comme ce n'estoit pas mon compte qu'elle aimast les productions de Flore ,

sans en aimer le Berger ; je  
luy repliquay aussitost de la  
sorte.

*Le Bouquet n'est qu'un truchement,  
Il vous a dit que je vous aime ;  
Si vostre bonté veut éclater noble-  
ment ,*

*Pour moy vous en direz de mes-  
me.*



*Je le souhaite , objet charmant ,  
Plus qu'un ambitieux ne fait le  
Diadème ;*

*Et je croy qu'on ne peut jamais trop  
ardemment*

*Souhaiter un bonheur extrême.*



*S'il vous plaisoit d'ouïr mes vœux ;  
Je vous comparerois avec les Immor-  
telles ,*

*Et vous verriez mon cœur payer de  
mille feux.*

*La moindre de vos étincelles.*



*Vous avez cent sortes d'appas,  
Vostre teint pour charmer mesle les  
lis aux roses;*

*Mais tout cela n'est rien, si l'amour  
n'en est pas,*

*Luy seul donne le prix aux choses,*



*En y pensant pensez à moy,  
La probité me plaist, ie vous seray  
fidelle.*

*Ie sçay de plus unir la constance à  
la foy,*

*I'auray pour vous une amour éter-  
nelle.*



*Voulez-vous que l'on soit discret,  
Soumis, respectueux, tendre sensi-  
ble & sage?*

*Toutes ces qualitez entrent dans  
mon portrait;*

*Et quelque chose davantage,*



*Je ſçay ſur toutes les faveurs  
Garder ſans me contraindre un éter-  
nel ſilence ;  
Vous pouvez m'accorder de legères  
douceurs ,  
Pour en faire l'expérience.*



*Mon Bouquet vous a dit l'amour  
Que vos yeux , que vos traits , que  
voſtre eſprit me donne ;  
Songez à le nourrir , puis qu'il vous  
doit le jour ,  
Je n'en diray rien à perſonne.*

Il n'eſtoit pas difficile de perſuader à cette Belle qu'on l'aimoit. Elle avoit trop bonne opinion d'elle même pour en douter. Il ne me fallut donc pas beaucoup de proteſtations & de temps pour la convaincre de ma tendreſſe,

& c'en fut assez pour l'obliger d'en avoir pour moy. Nous vécumes en repos deux ou trois mois fort satisfaits l'un de l'autre ; mais enfin ie remarquay par hazard une grande intelligence qui se formoit entre elle & un de nos Bergers, sans qu'elle m'en dist aucune chose. Son silence me semblant une trahison i'en souffris une douleur insensible, i'aimais Filis ne m'en avoit causé de semblable. Je m'en plaignis à une de ses Amies qui estoit aussi la mienne. Elle luy en fit de doux reproches. Clione en fut touchée, & elle essaya de faire cesser mes plaintes par l'éloignement de leur cause. Le calme revint donc dans mon esprit, mais il n'y dura guere ;

l'infidelle retourna à sa nouvelle conquête, & usa de toutes sortes d'artifices pour m'ébloüir parce qu'elle n'avoit pas envie de me perdre. J'en fus averty de bonne part, & alors le dépit me la fit quitter tout à fait, sans m'en plaindre davantage. Une autre Belle qui l'effaçoit par des brillans beaucoup plus propres à charmer que les siens, étoit entrée depuis quelques jours dans nostre Société, Je me rangeay sous son Empire, dans l'esperance d'un plus heureux succès. Cette Belle prit d'abord le nom de *Rose*, & ce nom ne convenoit pas mal à l'éclat de son teint extrêmement vermeil; mais elle le quitta bien-tost pour prendre celui de *Roselinde*, qui luy sembla plus agreable. Elle jouïa assez bien

bien son personnage auprès de moy , dans les commencemens de mon amour , pour me persuader qu'elle estoit de la nature des Roses, & que si elle avoit beaucoup de douceur , il n'en falloit pas abuser ; qu'elle avoit des épines à sa garde , qu'il estoit dangereux de s'y jouer avec trop de familiarité ; mais je m'apperceus bien-tost qu'elle estoit facile à toucher que les fleurs qui n'ont aussi aucune défense, & qu'elle se sentoit même du sang amoureux de la Déesse de qui les roses ont tiré leur couleur vermeille. Elle me permit de rendre plusieurs témoignages publics de ses charmes & de mon amour , & en voicy un des plus forts.



*Que Roselinde a de beautez !*

Nov. 1690.

E

*Que de cœurs en sont enchanterez !  
 Que d'esclaves sous son empire !  
 Son teint vermeil & delicat  
 Brille d'un merveilleux éclat ,  
 Tout le monde l'admire.*



*Les traits qui partent de ses yeux,  
 Portant leur flâme en mille lieux  
 Avec une douceur extrême ;  
 On ne sauroit se garantir  
 D'une ardeur si douce à sentir ,  
 Et tout le monde l'aime.*



*Pour moy, i'adore son esprit ,  
 S'il me captive, il me ravit ;  
 Je ne vois rien qui luy ressemble ,  
 Tout le monde luy fait la cour ,  
 Mais i'ay pour elle plus d'amour  
 Que tout le monde ensemble.*

*Rosclinde aimoit l'encens &  
 le bruit ; elle me sceut bon gré  
 de ces Vers, & elle les fit mesme  
 mettre en air, afin qu'on les*



# GALANT.



pût chanter par tout. Comme  
 elle ne manquoit pas d'Amis  
 lorsque je luy voyay mes ser-  
 vices, je ne manquay pas aussi  
 de Rivaux; mais l'assurance  
 qu'on me donna, qu'aucun  
 n'estoit favorisé d'elle, fut une  
 des raisons qui m'y attira. Il  
 sembla dans la suite du temps,  
 à l'entendre dire, & à la voir  
 faire, qu'elle me voyoit de meil-  
 leur œil que les autres, un de  
 mes Amis s'avisa de m'en feli-  
 citer, elle me le faisoit accroï-  
 re aussi. Je suis de bonne foy, &  
 il n'est rien de si propre à sur-  
 prendre la créance des plus  
 crédules, que ce qui flatte, &  
 que l'on souhaite. Je me laissay  
 donc aller à cette opinion de  
 preference, & je m'en fis un  
 grand sujet de gloire & de bon-  
 heur. Toute-fois j'appris bien-

E a

toſt qu'elle témoignoît autant de bontez à d'autres qu'à moy , & je connus meſme qu'elle ne s'en cachoit pas trop. Cette connoiſſance me cauſa du chagrin & du refroidiſſement , on n'aime pas à eſtre trompé. Je conceus dès lors le deſſein de retirer mon cotut de la preſſe , & de le placer ailleurs. Roſe-  
linde avoit beaucoup de pénétration , elle s'en apperçeu , & me dit là deſſus qu'elle ne s'eſtonneroit pas quand je la quitterois malgré toutes les proteſtations de fidelité & de conſtance que je luy avois faites , mais que je pouvois m'aſſurer de ne pas mieux trouver mon compte autrepart. Qu'auprès d'elle. Je luy répondis qu'elle avoit bien de la malice de me vouloir oſter

l'esperance après m'avoir osté le repos. Vous vous flattez me repliqua-t-elle , & je veux vous desabuser , afin que vous conserviez du moins le souvenir de ma franchise , s'il vous arrive d'oublier les autres qualitez, qui m'ont tant de fois attiré vos loüanges. Chaque sexe , continua-t-elle , a ses défauts particuliers , & je laisse à juger lequel du vostre ou du mien a les plus grands ; mais j'ay reconnu , & il n'est que trop vray que les femmes sont beaucoup plus sujettes à l'infidelité , qu'à l'inconstance ; & les hommes au contraire , plus sujets à l'inconstance qu'à l'infidelité ; & ce qui est assez singulier , c'est que cette difference est l'effet d'un mesme principe , puis qu'il resulte de la qualité de sociable ,

que la nature a également donnée aux hommes & aux femmes. La raison des femmes vient de ce que chacune d'elles a intérêt de s'acquiescer plusieurs Amans, afin que l'un entretienne, tandis que l'autre garde le silence, & qu'ainsi elle ne languisse pas dans l'oïveté. La raison des hommes naît de ce que c'est assez d'une Belle, pour épuiser toutes les douceurs d'un Amant, & que quand cet Amant est au bout de son rouleau, & n'a plus rien de nouveau à conter à sa Belle, il desire aussi tost d'en rencontrer une autre qui l'écoute, à cause de la demangeaison qu'il a de recommencer un entretien qui lui plaît. Ainsi chaque sexe a une raison naturelle, qui le rend excusable dans sa conduite.

re, quelque plainte qu'on en fa-  
 se, & quelque peine qu'on en  
 souffre, & comme je vous ex-  
 cuseray si vous me quittez,  
 vous ne devez pas me condam-  
 ner, si en vous aimant j'en aime  
 encore d'autres. Il me semble  
 mesme qu'il devroit suffire pour  
 vôtre repos & pour vôtre gloi-  
 re, que je vous aimasse, sans  
 vous faire un sujet d'inquie-  
 tude & de rebut, de ce que  
 vous n'estes pas le seul que  
 j'aime. Je ne pus m'accom-  
 moder de ce raisonnement  
 ny de ce procedé; le partage  
 du cœur me déplait; je n'ai-  
 mois qu'elle, je voulois estre  
 aimé de mesme; & comme  
 ie connus par cette naïve ex-  
 pression de ses sentimens, que  
 cela n'estoit pas faisable, ie  
 la remerciay de sa franchise

& de son amour. Neantmoins  
 tout mon dépit ne put em-  
 pescher que sa sincerité ne me  
 pluſt, & ne voulant pas cef-  
 ſer de la voir, quoy que je  
 ceſſaſſe de l'aimer, ie luy en-  
 voyay ces Vers.

*Vous raisonnez trop bien, & vous  
 aimez trop mal,*

*La Belle, je romps ma chaine.  
 Je ne puis en amour ſupporter un  
 égal,*

*Vous m'en donnez une douzaine,  
 Vous ſuivez voſtre humeur, je vais  
 ſuivre la mienne.*

*Pourtant point de rancune entre  
 nous, s'il vous plaiſt,*

*On ſe peut voir ſans intereſt,  
 Sans paſſion ny d'amour, ny de  
 haine.*

*Ma perſe eſt peu de choſe, & pour  
 la reparer*

*D'une façon qui vous contente,  
Le vais ardemment désirer*

*Que chaque iour le Ciel aug-  
mente*

*Le nombre des Amans souples,  
soumis & doux ,*

*Qui soupirent pour vous.*

*En aurez-vous assez d'une tren-  
taine ?*

*Mes vœux iront plus loin , si vous  
le souhaitez ;*

*Mais c'est tout ce qu'en eut jadis  
la belle Helene .*

*La Reine des Beaux.*

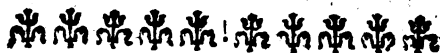
Un Frere unique que j'avois  
alors , se mit de nôtre société ,  
& y fut nommé le Berger fleu-  
riste. Il faisoit de la Prose &  
des Vers , comme moy , c'est  
à dire , à la Cavaliere , sans  
aucoup de recherche ; &  
c'est sous ce nom que plu-

ſieurs Pieces que j'avois de luy  
ont paru dans le Mercure , &  
qu'y paroiffrent encore celles  
qui me reſtent de ſa façon ,  
puis qu'on les trouve aſſez  
galantes pour y avoir place.  
Il y a déjà quelques années  
qu'il ne vit plus que dans ma  
memoire , mais il n'y mourra  
qu'avec moy, jamais amitié  
ne fut plus forte que celle que  
nous avions l'un pour l'autre.  
La belle Cloris, & la Nymphe  
des Bruyeres qu'il aimâ ſuc-  
ceſſivement, eſtoient de la meſ-  
me Société, & ne contribue-  
rent pas peu par leurs charmes  
à la rendre floriffante. Cloris y  
eut le nom d'*Immortelle* , & la  
Nymphe des Bruyeres celui de  
*Lisou de Libani*. Il a aſſez fait é-  
clater leur mérite, pour me don-  
ner lieu de n'en rien dire da-

vantage; & puis Madame, il ne s'agit pas de sa vie galante, mais de celle de vostre, &c.

LE BERGER DE FLORE.

Je vous ay déjà envoyé divers Ouvrages de Madame de Pringy, qui vous ont fait voir que non seulement elle a de l'esprit brillant, comme il s'en rencontre en beaucoup de Dames qui sçavent se distinguer de leur Sexe, mais que l'Eloquence est un talent qu'on ne peut luy contester. Le Discours que vous allez lire, & qui est encore de sa façon, n'affoiblira pas l'opinion avantageuse que vous avez conceüe d'elle. Il est du temps, & la manière n'en sauroit estre plus noble.



A LA GLOIRE  
DE MONSEIGNEUR  
LE DAVPHIN.

Sur son retour d'Allemagne.

**E**Nfin le plus grand des Rois  
voit tous ses Ennemis défaits,  
soumis & vaincus. Le Lion est ter-  
rassé, & l'Aigle abbatuë. L'en-  
vie vient d'enchaîner ceux qu'elle  
avoit séduits, & tous les efforts de  
ces Princes injustes n'ont seruy qu'à  
les couvrir de honte & de confusion.  
LOUIS seul victorieux, sage &  
paisible, se voit couronné de gloire  
& de bonheur, & dans le sein de  
ses Etats, il s'occupe à contempler  
le Ciel qui le benit. Il voit du haut

de sa grandeur, l'abbaissemens inouy de ceux qui le vouloient outrager, & il offre toutes ses victoires à Dieu seul qui les luy procure. Toute l'Europe liguée pour attaquer la France, la guerre universelle qui la menaçoit, ce gros d'Ennemis assemblez pour résoudre sa perte, tout est accablé. La puissance de nostre monarque a dissipé en un moment tous ces projets, depuis si longtemps concertez, & son Auguste Fils qui a fait éclater sa valeur par ses victoires, a dans cette occasion moderé son courage par sa soumission, & n'a voulu donner la mort à aucun de ceux à qui sa présence donnoit du repentir. Il revient, ce Heros redoutable, goûter dans ce séjour de paix, le repos de l'admiration. Admiration qu'il donne & qu'il ressent; qu'il donne à tout le monde, & qu'il ressent pour nostre

## 110 MERCURE

*Auguste Monarque. L'on ne sauroit trop admirer ce jeune Prince, qui sait vaincre & charmer l'Univers. Il vient d'accabler par sa prudence, par son courage & par sa force, & il charme par sa vertu, par sa bonté, & par ses dons. Il a porté la terreur aux cœurs troublez par l'injustice, & il rapporte la joye aux cœurs charmeZ de ses vertus. Il sait plaire & étonner. Il est tout ensemble un Heros redoutable & un Prince charmant, & l'on ne sait si l'on doit s'écrier sur sa valeur, ou s'applaudir sur sa bonté. Rien de si haut que son courage, rien de plus beau que sa soumission, rien de si éclatant que ses victoires, rien de plus charmant que sa douceur; enfin rien de plus digne d'admiration que sa personne. Mais comment pouvoir décrire les effets d'une si noble cause? Toutes ces im-*

pressions de crainte & d'amour qu'il fait naître dans les cœurs, ces troubles, ces agitations, ces terreurs que les Ennemis ont ressenties, & ces joyes, ces desirs, ces respects, ces transports que les Peuples François ressentent, sont des merveilles qui charment tout le monde, mais que l'on ne peut dépeindre, & c'est l'effet de la valeur & de la bonté de ce Prince admirable. L'admiration est un étonnement de l'ame qui l'arrête, & luy fait contempler l'objet qui l'a surpris. Quand de grandes vertus se présentent en foule pour l'éblouir, elle fixe son regard sur cette masse d'objets qui luy plaisent, & la grandeur de leur beauté luy fait marquer avec plaisir ce qu'elle ne peut exprimer qu'avec peine. Voilà ce que nous sentons pour ce jeune Héros que la France admire. On est surpris de sa valeur & de sa

bonté, on le contemple, on l'aime, & nos marques d'affection sont autant de voix qui l'applaudissent & le louent, au deffaut de nos expressions. Qui peut mieux mériter l'admiration que celui qui la cause dans un âge où d'autres à peine la connoissent, & qui la peut mieux concevoir que ceux qui ressentent les bontez qu'ils admirent ? Dans les siècles passez les Princes les plus admirables n'ont eu que des vertus militaires ; pour les vertus douces & insinuantes, on les ignoroit, mais aujourd'huy la clemence n'est point séparée de la valeur, & nôtre Auguste Dauphin nous fait voir l'assemblage de mille vertus opposées, & nous apprend en cent manieres qu'il est l'admirable Copie de Louis le Grand, de ce Prince qui fait éclater par puissance un regne merveillex par bonté, qui abat

*l'orgueil par la honte , qui est toujours prest d'accorder le repos par miséricorde , & de confondre par bonté ceux qu'il vient d'accabler par justice , qui est rempli de sagesse & de vertu ; & qui rend sa gloire éclatante & éternelle. Vous, Prince Auguste , qui admirez sans cesse nôtre parfait Monarque , ses faits inouis vous charment & vous enlèvent. Vous regardez sa vie comme le modele le plus beau , le plus surprenant , le plus achevé , & vous l'imitiez cependant , comme l'exemple le plus aisé à suivre. Vous louez sans cesse ses actions merveilleuses par l'application que vous apportez à vous y conformer , & vous faites sa joye par vos vertus , comme il fait vos vertus par son exemple. Que ne puis-je icy , en dépeignant vostre admiration , en décrire la cause ? Mais toute l'éloquence des hommes*

ne suffiroit pas pour en venir à bout.  
Le Portrait de Louis le Grand est  
une entreprise qui surpasse les forces  
des plus habiles. L'assemblage des  
vertus & des grandes qualitez  
qu'il renferme dans son Auguste  
Personne, est un objet que l'on ima-  
gine, que l'on conçoit, que l'on ad-  
mire, mais que l'on ne peut com-  
prendre. Vous grand Prince, qui  
avez reçu de ce Heros le noble  
Sang qui vous anime, vous qui sui-  
vez les traces éclatantes dans les-  
quelles il marche, vous qui admi-  
rez par effet la brillante gloire qui  
le couvre, calmez vostre ardeur  
guerriere, & jouissez un moment du  
glorieux repos où sa presence vous  
attire, avant que d'accabler ceux  
que vos vertus épouvantent, &  
protegez les heureux Peuples qui  
vous admirent.

Le Roy ayant honoré feu

Mr le Prince Charles de Lorraine de son estime , & en ayant souvent parlé avec éloge , j'en fis un de ce Prince après sa mort , qui devoit estre accompagné de son Portrait , mais comme je n'en avois pas alors de Medaille bien travaillée , ny qui luy ressembloit assez , j'ay attendu jusqu'à aujourd'huy à vous l'envoyer. Le revers vous fait voir que ce Prince triomphoit des Turcs avec autant de rapidité , que les Turcs triomphent aujourd'huy des Allemans :

Rien n'est si commun que les Vers , & rien n'est si rare que d'en trouver de bons. Parmy une infinité de personnes qui font leur plaisir de cette occupation , à peine

en voit-on cinq ou six qui se  
distinguent. Si j'ose mesler  
mon sentiment avec celuy  
de plusieurs personnes , du  
jugement desquelles on ne  
sçauroit appeller, Mr de Sene-  
cé, premier Valet de Cham-  
bre de la feuë Reine, doit estre  
mis de ce nombre. Vous en ju-  
gerez par l'Idille de sa façon  
que je vous envoie. Le sujet  
qu'il a pris est fort sterile , de  
forte qu'il a eu besoin de beau-  
coup d'invention , qui est une  
des principales parties de la Poë-  
sie. Ses pensées sont belles, bien  
soutenuës , & noblement ex-  
primées, & ses Vers ont un  
tour aisé qui fait plaisir. Il  
feroit à souhaiter qu'il en  
voulust faire souvent. Il est à  
Mascon, d'où il a envoyé son  
Idille à Madame Des bou-

lières ; en luy écrivant ce que vous allez lire. Je croy que vous ne serez pas fâchée de voir comment parle en Prose un homme qui fait paroître tant d'esprit en Vers.

A Mafcon. 16. Nov. 1690.

**P**ERmettez-moy, Madame, de vous dire, que je suis de l'humeur de ces Héros de Comédie, qui dans les plus grandes adversitez, conservent toujours la fierté de leur rang, & la fermeté de leur courage. Cela veut dire, que tout exilé que je me suis du Royaume de l'esprit, & du bon sens, je me sensiens toujours que j'ay eu l'honneur d'être connu de vous, & d'avoir quelque part en vostre estime. C'est un avantage que je ne puis jamais oublier ; mais, Madame, comme vous n'avez pas les mesmes raisons de penser à

« moy, je ne puis résister à la tentation  
de vous en rappeler le souvenir. Il  
est trop doux, il est trop glorieux,  
pour pouvoir le négliger, de tenir  
quelque place dans votre esprit, &  
dans votre mémoire, parmi ces  
idées brillantes, & spirituelles, qui  
font les délices & l'admiration de  
tout ce qui parle François ; je veux  
dire, de la plus polie, & de la plus  
nombreuse partie de la terre. Les  
agréables épanchemens de votre  
heureux génie, viennent souvent  
jusqu'à nous de plusieurs façons. Je  
vous avoue néanmoins, que tout  
charmé que j'en suis, je le serois en-  
core davantage, s'il en venoit quel-  
que chose en droiture de vous à moy.  
Je vous supplie, Madame, d'ouvrir  
en ma faveur les Trésors de votre  
Cabinet, & de croire que je conser-  
ve encore assez de goût, pour faire  
d'un pareil présent, si vous avez

# GALANT. 119

la bonté de m'en enrichir, tout le cas qu'il méritera. Pour exciter votre libéralité par la mienne, je vous envoie un Idille de ma façon, semblable en cela au Roy de Perse, qui selon le recit des Voyageurs, envoie ordinairement aux Gouverneurs de ses Provinces, quand ils se sont enrichis, quelque méchante veste des Indes, pour tirer de leur reconnaissance un présent de deux ou trois mille Tomans. Au fond, dans un pareil échange, qui pourroit jamais vous fournir une iuste compensation. En tout cas, quelque party que vous preniez, j'auray toujours obtenu une partie de ce que ie souhaite, puisque ie vous auray fait ressouvenir que ie suis. Madame, avec beaucoup d'admiration, & de respect, Votre tres, &c.



## LES GRANDES EAVX.

## IDILLE.

**L**A Sône , si tranquille autrefois  
 dans sa course,  
 Répand avec ses eaux l'épouvante  
 & l'horreur.

Les Peuples voisins de sa source  
 Ont à son cœur paisible inspiré leur  
 fureur.

Son énorme étendue excitant la ter-  
 reur ,

Du Deluge à nos yeux réveille les  
 idées ,

Et vomit à flots écumans  
 Sur nos campagnes inondées  
 La colere des Allemands.

On voit ensevelir les herbes  
 Sous un obscur limon de leur beauté  
 jaloux ,

Et

Et l'humble Flore aux Nymphes  
superbes

Demande retraite à genoux.

Zéphir, le doux Zéphir, toujours  
tendre & fidelle

Fait pour la secourir un effort im-  
puissant ;

Des cruels Aquilons le vauroux fre-  
missant

Leur livre une guerre mortelle,  
Il succombe, & contraint d'aban-  
donner sa Belle,

Il se retire en gemissant.



Ces arbres, autrefois l'ornement de  
la plaine,

Qui sur leur taille de Géant  
Fondoient leur espérance vaine,  
A nos yeux étonnez sont réduits  
au néant.

Leur testes d'écume souillée,  
Aux Astres pluvieux présentent  
tristement,

Nov. 1690.

F

*Au lieu de bras , leurs branches  
dépouillées ,*

*Misérable jouet des ondes & du  
vent.*

*Nos timides Bergers , dont l'igno-  
rance obscure*

*Oppose un nuage à leurs yeux ,  
Prennent le cours de la nature*

*Pour une vengeance des Dieux ,  
Et fatiguant les airs par d'inutiles  
vœux ,*

*S'imaginent qu'au Ciel ils ont fait  
quelque injure ,*

*Et qu'il leur fait l'honneur d'estre  
irrité contre eux.*

*Leur ame par l'effroy servilement  
contrainte ,*

*Aux emplois de l'amour n'ose plus  
s'exercer.*

*A peine leur tremblante crainte  
Laisse échaper ce nom si doux à pro-  
noncer ;*

*Où s'ils risquent encor dans leur  
douleur profonde*

D'invoquer ce Dieu reveré,  
 C'est pour le conjurer de préserver  
 le monde  
 Du Cahos dont il l'a tiré.



Pendant que tout ce qui respire  
 Attend dans sa retraite un temps  
 plus adoucy,  
 Achanté seul, pressé de son martyre,  
 A nos rivages sourds va conter son  
 soucy. [ne

Le retour désiré de l'aimable Clime-  
 Par ce ravage affreux se trouve re-  
 tardé,

Et le triste Berger pour soulager sa  
 peine,

Par son seul desespoir guidé,  
 Sans crainte d'attirer sa haine,  
 Chaque jour la reproche au Fleuve  
 débordé.



Va, dit-il, tu n'es plus cette pais-  
 ble Sône

*De qui les bords délicieux ,  
Méritoient de porter le Trône  
Du plus agreable des Dieux.  
Qu'est devenue, hélas , cette pudeur  
modeste*

*Qui resserroit tes eaux dans ton  
étroit canal ?*

*D'où te vient le desir funeste  
D'affécter la grandeur qui te con-  
vient si mal ?*

*Voy de combien de maux ton orgueil  
est coupable ,*

*Tu fais dans leur naissance avorter  
nos Moissons ,*

*Tu couvres les herbes de sable,  
Au sommet des Ormeaux tu guindes  
les Poissons*

*Tu fais cesser nos jeux , & nos ten-  
dres chansons ,*

*Tu bannis nos Troupeaux de la fer-  
tile plaine ,*

*Tu dégarnis tes bords de leur plus  
doux espoir ,*

Ces jeunes arbrisseaux que ton courroux entraîne,

Et pour te dire enfin ton crime le plus noir,

Tu t'oppases, cruelle, au retour de Climene.

On sait assez le sujet de ta haine  
Il me souvient du temps où sur ses riches bords

Cette Beauté dont mon ame est ravie,

Étoit ses brillans trésors

Qui te faisoient secher d'envie,

On te voyoit alors au travers des roseaux

D'un œil jaloux, d'un air sauvage,  
Examiner en vain les traits de son

visage,

Et courir de honte & de rage

Te cacher dans le fond des eaux

C'est l'offense qui s'y a passée.

A ce terrible emportement,

Et le clougrin d'estre effacée.

Ne se pardonne point chez le Sexe  
charmant.

Eh bien pour signaler cette illustre  
vengeance ,

Porte , porte en tous lieux le ravage  
& l'horreur ,

Cours , & va dire à la Provence  
Que tu surpasses en fureur

Le Drac , la Drome & la Durance  
Tandis qu'aux Echos d'alentour  
A cris perçans ma triste voix de-  
clare

Que tu peux disputer l'honneur  
d'estre barbare

Aux Fleuves sans pitié de l'in-  
fernal séjour.

Ecoute moy , Cesar , s'il peut rester  
aux Ombres.

Des choses de la terre un curieux  
soucey ;

Ouy , si l'on doute encor dans les  
Royaumes sombres ,

D'un ancien embarras tu vas estre  
éclaircy.

Tu donnois où le cours de la Sône  
l'entraîne ,

Lors que tu remarquois si peu de  
mouvement

Aux claires eaux qu'elle promène.

Hélas ! tout est changé, César , pour  
mon tourment

Elle court s'opposer à mon contente-  
ment ,

Elle court empêcher le retour de  
Climène.

Une vaine ostentation ,

Ne fait point qu'à grands pas elle  
quitte sa source ,

Pour montrer les trésors , amasser  
dans sa course ,

Au farouche mary qui l'attend à  
Lyon.

Cen'est point pour s'unir d'une im-  
mortelle chaîne

A son impetueux Amant ,

Qu'elle court si rapidement ;

Elle court éloigner un bien-heureux  
moment ,

Elle court prolonger l'absence de Clémene.

Tout ce que nous a raconté  
La fabuleuse Antiquité,  
Des Dieux qui dans les Eaux exer-  
çoient leur empire,  
N'est qu'une pure fiction,  
Que controuve pour nous séduire  
La vaine superstition.  
Qu'on ne me cite point le conte ri-  
dicule  
D'Alphée à qui tant de detours  
Livrerent à la fin l'objet de ses  
Amours,  
Non plus qu'Achelous écorné par  
Hercule.  
Ah ! d'aucune divinité  
Le fond des Eaux n'est habité,  
Ou s'il en est parmi les ondes,  
Jamais l'Amour, pour mon mal-  
heur,  
Ne fit dans leurs grottes profon-  
des,

De ses feux bien-faisants-pénétrer  
la chaleur ?

De ces fantasques Dieux la poitrine  
glacée

L'inexorable cœur (soit dit sans  
blasphemer.)

L'ame de couronx brisée ,  
Sont un sujet peu propre à ren-  
flâmer.

La Sône me le fait comprendre ,  
Par l'outrageant excès de ses débor-  
demens.

Hélas ! quand on a le cœur ten-  
drie ,

On est favorable aux Amans  
Rentrez dans vostre lit orgueilleuse  
Riviere ,

Après tant de soupirs si vainement  
poussez ,

Clémene' reviendra sur vos bords  
délaissez

De ses beaux yeux répandre la  
lumière.

130. MERCURE

Que vous aurez d'Autels, Divinité  
trop fiere,

Que d'encens si vous nous ren-  
dez

Cette presence si chérie!

Le bizarre plaisir de noyer la Prai-  
rie

Vant-il les biens que vous per-  
dez ?

~~HEU~~

Ainsi le mal-heureux Achante

Mêle aux plaintes qu'il fait mille  
tendres soupirs.

Des larmes qu'il répand l'amas des  
eaux s'augmente

Luy, mesme innocemment retarde  
ses plaisirs.

L'Amour l'entend, le plaint, &  
partage la nue

D'un trait de feux éclatans,

Et la face des Cieux se montrant  
toute nue,

Luy fait esperer du beau temps.

Comme l'ouverture du Jubilé ne s'est faite dans le Diocèse de Rouen que sur la fin du mois d'Octobre dernier, Madame d'Ableiges, qui fait toujours de grandes charitez, & qui ne se plaît qu'aux exercices de piété, a voulu répandre sur les Paroisses dont elle est Dame, des benedictions particulieres par une Mission qu'elle y a fait faire à ses dépens, dans le temps mesme que le S. Pere, à son avènement au Pontificat, a répandu des graces generales sur tous les Peuples. Il n'y a personne qui ne cōnoisse le merite & la vertu de cette Dame. Elle est Fille de Mr de Courchamps, Sœur du Maître des Requêtes de ce nom, qui a épousé la Fille de Mr le President de Bailloul,

& Femme de Mr de Maupeou, Seigneur d'Ableiges, Maître des Requestes, & cy-devant Conseiller au Parlement, Petit fils du fameux Mr de Maupeou, Contrôleur general des Finances, sous le regne du Roy Henry IV. & qui estoit Fils d'un autre de Maupeou, Conseiller d'Etat. Il est Cousin Germain de Madame de Pontchartrain, & le sixième de Pere en Fils Seigneur d'Ableiges, qui est un tres beau Chasteau, où les Rois Henry IV. & Louis XIV. alloient souvent. Cette Mission commença le 23. d'Octobre, & finit le 7. de ce mois. Six Ecclesiastiques des Missions Etrangères y ont fait pendant ce temps tous les exercices d'une Mission réglée. L'un d'eux faisoit la Priere des cinq heures.

du matin, avec une instruction qui duroit une heure ; ensuite on disoit la Messe , & un autre faisoit le Catechisme pour les Enfans jusqu'à neuf heures. A dix heures on chantoit la grand Messe. Sur les quatre heures du soir , on faisoit un autre Catechisme , & il y avoit Sermon à six heures , après quoy on donnoit la Benediction du S. Sacrement. Madame d'Ableiges , quoy que d'une santé fort delicate , ne laissoit pas de se trouver la premiere à toutes ces exercices. Six Confesseurs extraordinaires ne pouvoient qu'à peine suffire à confesser les Peuples qui estoient attirez de toutes parts par la pieté des Missionnaires. M. de Canapville , Conseiller Clerc au Parlement de Rouën, & Grand

Archidiacre du Vicariat de Pontoise, animoit cette Mission par son exemple, & par les belles Prédications qu'il y faisoit. Il ferma le Jubilé & la Mission par un Discours tres-touchant, & fit une Procession où tous les Curez & Prestres des Paroisses voisines assisterent en surplis. On porta le Saint Sacrement dans la Chapelle du Chasteau d'Ableiges, qui pourroit passer pour une belle Eglise paroissiale par la grandeur de son Vaisseau, & par la beauté de ses ornemens. Tous les endroits par où l'on passa estoient rendus, & plus de deux mille personnes se trouverent à cette procession. L'Evêché de Lodeve estant demeuré vacant par la nomination de Mr de Lodeve à celui de Viviers, le Roy l'a-

donné à Mr. l'Abbé de Phelyppeaux, Cousin Germain de Monsieur de Pontchartrain, & proche parent de Mr. de Chasteauneuf. Il a esté pendant cinq années Agent du Clergé, où il a donné de très grandes marques de conduite & de sagesse. Il est Frere de Mr. Phelyppeaux, Brigadier des Camps & Armées du Roy, & Colonel d'un Regiment de Dragons. Lodeve est vers les frontieres de Rouergue, à neuf lieuës d'Agde. La Ville est bastie entre des Montagnes, près des Rivieres de Lergne & de Solondre, qui se jettent dans l'Erant. L'Evesque se dit Comte de Montbrun, qui est un Chateau près de la Ville. On assure que huit cens Gentils-hommes ont relevé autrefois

de cet Evesché , qui en fut  
surnommé le Noble. Il est  
Suffragant de Narbonne.

L'Abbaye de Lescaldieu a  
esté donnée à Mr l'Abbé Bi-  
dal , quia esté Resident pour  
le Roy à Hambourg. Il est Frere  
de feu Mr le Baron d'Asfeld ,  
qui a défendu la Ville de  
Bonn.

Mr Cottin , Curé de Marly ,  
a esté pourveu de l'Abbaye  
de Clairfais , & Mr Ricard ,  
Directeur de la Communauté  
Royale de Saint Cir, a eu celle  
de Billion.

Le Roy a fait choix du Pere  
Henry Denis , Religieux de  
Saint Aubert de Cambray, pour  
le faire Abbé Regulier de cette  
mesme Maison, & Dame Victo-  
re-Christine Dauverdes Ma-  
rets , a esté faite Abbessé du

Mont-Nostre Dame de Provins  
Elle estoit Superieure de cette  
Communauté, & Sœur de la dé-  
funte Abbessse de cette Maison.  
Sa Majesté a eu égard à la  
piété de tous ceux que je vous  
nomme , en les pourvoyant de  
ces Abbayes.

Il n'y a point de moyen plus  
seur pour réussir en amour, que  
de sçavoir bien aimer. La veri-  
table tendresse tient lieu du  
plus grand merite , & pourveu  
qu'ô puisse venir à bout de per-  
suader que les assurances qu'on  
en donne sont sinceres, le cœur  
le plus fier se laisse gagner. On  
peut dire mesme qu'il se rend  
avec d'autant moins de peine ,  
que ce genre de merite est de-  
venu rare, & que la plupart des  
hommes font gloire aujour-

d'huy d'estre trompeurs. Un Cavalier qui faisoit sa principale vertu de la bonne foy, & qui ayant passé jusques à trente ans à étudier les défauts des autres pour s'empêcher d'y tomber, estoit sorty de cet âge où le feu de la jeunesse semble autoriser beaucoup de folies, il eut quelque pensée de se marier, & s'attacha pour cela auprès d'une Veuve qui par sa conduite, toujours reguliere, s'estoit acquis une estime generale. Il fut écouté favorablement, & les soins qu'il luy rendit luy faisant connoistre que son cœur estoit touché, eurent le succès qu'il en avoit attendu. La Dame se monstra sensible à sa passion, & une Amie qu'elle consultoit en toutes

choses , ayant approuvé son choix , il ne fut plus question que de dresser le Contrat de mariage. Les Articles ne furent pas difficiles à regler. Le Cavalier l'en laissa maistresse & ne voulant du bien que pour elle , il ne chercha que ce qui pouvoit luy faire plaisir. Des manieres si genereuses & si desinteressées redoublant l'estime qu'elle avoit pour luy , augmentèrent en mesme temps son amour , & il eut peut-estre été malaisé de voir une liaison plus tendre que celle que la sympathie de leurs humeurs forma entre eux en fort peu de temps. C'estoit en l'un & en l'autre beaucoup de douceur & d'honnesteté , & sans qu'il y eust ny d'empire pris , ny de complaisance trop soumise .

ils se rencontroient toujours dans les mesmes sentimens , & ne souhaitoient qu'une mesme chose. Ainsi l'Amie de la Dame l'estant aussi devenuë du Cavalier, n'avoit point à craindre d'estre employée à prononcer sur ces petits differends qui ont coûtume de naître entre les personnes qui s'aiment le plus. Ils n'avoient jamais à luy parler que du plaisir qu'ils prenoient à se donner des marques d'une vraye tendresse , & le Cavalier sur tout s'en expliquoit avec elle d'une maniere si vive , que charmée des sentimens qu'il luy decouvroit , & toujours plus penetrée de ses bonnes qualitez , elle ne cessoit d'applaudir la Veuve sur son heureuse fortune. Le jour estoit pris pour le mariage , &

le Cavalier qui le voyoit proche, monstroit une joye qu'on ne sçauroit exprimer, quand la Dame tomba tout à coup dans un mal pressant qui fut jugé de voir estre long, s'il n'estoit pas dangereux. Ce fut pour lui un accablement qui alla jusqu'à l'excez. Il fit venir Medecins sur Medecins, comme si le nombre eust de avancer sa guérison, mais tout leur Art fut une ressource qu'il employa inutilement. La malignité de la maladie l'emporta sur les remedes, & il fallut changer l'appareil des noces en celuy des funerailles. Rien n'est comparable à la douleur que fit voir le Cavalier. Il ne la soulagea point par de vains regrets, ny par cette abondance de larmes que les yeux

fournissent dans les afflictions mediocres ; il en fut entierement occupé , & parut pendant quelques iours comme privé de tout sentiment. On avoit beau luy parler , il sembloit ne rien entendre de tout ce qu'on luy disoit , & les yeux distraits marquoient je ne sçay quoy de funeste qui faisoit peine à tous ceux qui jugeoient de la grandeur de son déplaisir , par la connoissance qu'ils avoient de l'excez de son amour. Enfin quand à force de le plaindre ses Amis l'eurent engagé à s'expliquer avec eux du triste estat où il se trouvoit réduit , ses pleurs commencerent à couler , & il leur dit ensuite les choses du monde les plus touchantes sur la perte qu'il venoit de faire. On n'adou-

cit sadouleur qu'en l'approuvant dans toute sa violence, & comme il vouloit qu'elle fust connuë de tout le monde, quoy qu'il fust contre l'usage d'en donner publiquement des marques extérieures, il prit le deuil, & le fit prendre à ses gens, comme si le mariage avoit esté accompli, & qu'il eust veritablement perdu sa Femme, non pas une Maistresse. Vous jugez bien qu'il renonça à tous les plaisirs, & qu'il n'y eut rien pour luy de plus agreable que la solitude. Il ne la rompoit que pour certaines personnes avec qui il pouvoit s'entretenir sans contrainte, de ce qui estoit gravé si profondement dans son souvenir. Il voyoit surtout l'Amie de la Veuve, & alloit souvent

pleurer avec elle ce que ses larmes ne pouvoient luy rendre. Elle admiroit tous les jours de plus en plus la constance d'un amour qui sembloit braver la mort, & dont le temps n'avoit encore pû amoindrir la force, Il y avoit déjà plus d'un an qu'il passoit sa vie dans les soupirs toujours remply de sa chere veuve, & en parlât à tous ceux qui avoient encore quelque commerce avec luy. Enfin se trouvant un jour avec une Dame en qui il avoit de la confiance, & qu'il ne pouvoit se dispenser de voir quelquefois, après qu'elle eut écouté à l'ordinaire ce qu'il avoit à luy conter de lugubre, elle tâcha de luy inspirer d'autres sentimens que ceux qui l'entretenoient dans les  
refle

reflexions chagrinantes qu'il faisoit sans cesse. C'estoit une de ces Femmes qui sont nées pour obliger , & qui n'aimant que la joye , ne peuvent souffrir que leurs Amis souffrent. Elle luy dit agreablement que l'Amie de sa défunte Maîtresse , à qui il rendoit de si frequentes visites , avoit une Fille toute aimable , & bien plus capable que sa Mere , d'adoucir ses déplaisirs ; qu'elle avoit du bien , de l'esprit , de la sagesse , & que s'il vouloit la croire , au lieu de soupirer pour une Ombre qui ne pouvoit luy en sçavoir aucun gré ; il soupireroit pour une jolie Personne qui pouvoit luy rendre soupirs pour soupirs ; que la premiere année de son deuil estoit expirée ,

Nov. 1690.

G

& que les pleurs ne nous pouvant redonner ce qui estoit perdu sans ressource, il falloit laisser les Morts en paix, & chercher à vivre avec les Vivans. Le Cavalier rejetta d'abord cette proposition comme un crime de lèze memoire dont il estoit incapable, & pretendit qu'il estoit de son honneur de preferer le souvenir de la Veuve, quel que inutile qu'il fust, à tout ce que pouvoit avoir de douceurs le mariage le mieux assorty ; mais la Dame, qui joignoit à l'enjouement toute l'adresse qui est necessaire pour réussir dans une entreprise, le tourna si bien de tous costez, qu'elle luy fit avouër que la Demoiselle dont elle parloit avoit un merite singulier, & qu'il croyoit qu'un Mary se-

roit heureux avec elle. Elle l'engagea insensiblement à raisonner sur tous les obstacles qui se pouvoient rencontrer dans cette affaire, & celui qui l'embarassoit le plus s'il avoit à y songer, c'estoit le personnage d'Amant où il faudroit se résoudre pour s'acquérir le cœur de la Belle, & qu'il luy seroit honteux de faire après avoir paru si longtemps inconsolable. La Dame n'eut pas de peine à luy applanir la difficulté. Elle luy dit qu'il seroit juste qu'on le dispensast des formalitez accoutumées; qu'il suffisoit qu'il sceust bien aimer pour estre assuré de plaire, & qu'un homme qui avoit pleuré une Maistresse pendant plus d'un an, devoit estre cru plein,

d'amour sur sa parole , en quelque lieu qu'il se declarast, sans qu'on fust en droit d'en exiger de plus grandes preuves ; qu'elle se chargeoit de tout , & qu'elle estoit seure qu'on ne demanderoit point de plus forte caution des assurances qu'elle donneroit pour luy , que sa constance qui estoit connuë. Le Cavalier ne donna point son consentement à ce que la Dame se monroit presté à faire pour luy , mais aussi il ne luy dit rien pour l'en empêcher. Ainsi la Dame alla trouver dès le lendemain la Mere de la jeune Demoiselle , & luy découvrit la pensée qu'elle avoit eüe. Elle la trouva dans des dispositions si favorables pour le Cavalier , par toute la connoissance qu'elle

avoit de son merite , qu'il ne fut plus question que de sçavoir si sa Fille n'auroit point d'aversion pour ce mariage. Elle n'en marqua aucune , & comme elle avoit l'esprit solide , tout avoit contribué à la déromper de ces jolis hommes , qui fiers du brillant de la jeunesse , en regardant les défauts comme des vertus utiles à pratiquer. Sa beauté & les agréments de sa personne luy avoient attiré depuis deux ans cinq ou six Amans de cette espèce , qui tous , plus fous les uns que les autres , avoient déserté , après avoir fait paroître des transports d'amour au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Leur conduite évaporée , & le peu de fermeté qu'ils avoient eu à soutenir leurs premieres

protestations , luy avoit fait voir avec admiration la fidelité du Cavalier , que la mort mesme , malgré l'aversion que l'on a pour tout ce qui peut en offrir l'image , avoit esté incapable d'ébranler. Des sentimens si peu ordinaires l'avoient portée à l'estimer , & de la maniere qu'elle en estoit prévenue , son cœur n'avoit pas beaucoup de chemin à faire pour aller jusqu'à l'amour. Tout se trouvant ainsi disposé , la Dame qui avoit commencé à nouer l'intrigue , la conduisit avec tant d'adresse , que le Cavalier fut obligé de souscrire à tout. Il estoit en commerce d'amitié avec la Mere , il ne s'agissoit que d'aimer la Fille d'une maniere plus tendre. Il ne pouvoit dis-



convenir qu'elle n'en fust digne. La seule crainte, qui le retenoit, c'estoit de montrer trop de foiblesse, & la Dame l'affranchit de cette espee de honte en luy épargnant la peine de se declarer. Elle dit pour luy tout ce qu'il auroit dû dire; la Mere agréa, & la Fille consentit, en sorte que comme il estoit déjà accoustumé à les voir souvent, il ne fut point engagé à rendre de plus grands soins, mais seulement à donner à l'entretien une plus douce maniere. On luy permit toutefois de n'en pas changer toujours, & quand il laissoit échaper le nom de sa chere Veuve, on applaudissoit au plaisir sensible qu'il témoignoit prendre à s'en souvenir. Enfin la Belle ayant adoucy

les tristes idées qu'il en conservoit , il luy fit paroistre tout ce que l'amour le plus délicat a de touchant , & comme elle estoit fort convaincuë qu'il sçavoit mieux aimer que tout autre , elle y répondit d'une maniere dont il eut tout lieu d'estre content. Cette passion prenant tous les jours de nouvelles forces dans l'un & dans l'autre, la Mere jugea à propos de ne pas attendre plus long-temps à faire le mariage , mais ce n'estoit pas assez que cette affaire luy pleust , il falloit encore que son mary l'approuvast , & toute l'adresse qu'elle sceut mettre en usage , n'en pût obtenir le consentement dont elle s'estoit flatée. Ce n'est pas qu'il n'estimast fort le Cavalier ; il en con-

noissoit tout le merite , mais  
 soit que n'ayant regardé jus-  
 ques alors ses visites assiduees  
 que comme celles d'un hom-  
 me qui venoit se consoler  
 chez des personnes Amies , il  
 fust fâché qu'on eust poussé  
 les choses si loin sans l'en  
 avoir consulté, soit qu'il eût  
 des vœux plus avantageux  
 pour sa Fille qui estoit uni-  
 que , il s'obstina , malgré les  
 conseils de tous ses Amis , à  
 ne vouloir point entendre  
 parler de ce mariage. Il fallut  
 même pour le contenter , que  
 le Cavalier s'abstint de venir  
 chez luy. Cette contrainte luy  
 auroit esté insupportable si la  
 Belle qui partageoit sensible-  
 ment ses chagrins , ne luy eust  
 promis une constance à l'é-  
 preuves de toutes sortes d'at-  
 taques. Elle tâcha pendant

quelque-temps par ses complaisances d'adoucir l'esprit aigry de son Pere, & voyant qu'il s'obstinoit à luy proposer toujours quelque autre party, elle crut ne pouvoir rien faire de mieux pour se tirer de l'embarras du refus, que de s'enfermer dans un Convent. Il fut fort surpris d'apprendre qu'elle s'y estoit retirée, & alla luy demander aussi-tost ce qui avoit pu l'obliger d'en user ainsi. La Belle luy répondit que puis qu'elle estoit assez malheureuse pour ne pouvoir plus conserver sans luy déplaire l'engagement que le merite & la maniere d'aimer du Cavalier luy avoient fait prendre, elle se vouloit détacher du monde; qu'il estoit vray qu'elle ne se sentoit point encore

une vocation assez forte pour songer si-tost à changer d'habit, mais que si les exemples de ferveur & de pieté qu'elle auroit devant les yeux à toute heure, ne luy en pouvoient inspirer l'envie, elle estoit du moins fort résolue de passer ses jours dans cette retraite, où elle vivroit tranquillement, & sans aucun trouble de cœur ny d'esprit. Elle dit cela d'un ton si ferme, que comme elle tint le mesme langage pendant plus d'un mois, le Pere craignit qu'elle ne se fist Religieuse. L'extrême tendresse qu'il avoit pour elle ne pouvoit s'accommoder de cet estat, quelque parfait qu'il pust estre, & n'ayant aucun sujet raisonnable de ne pas vouloir le Cavalier pour son Gendre, il aimoit mieux

renoncer à l'empire paternel qu'à la satisfaction de pouvoir enfin marier sa Fille. Vous jugez bien qu'après qu'il luy eut promis le consentement qu'il luy avoit toujours refusé, il n'eut pas de peine à la tirer du Convent. Le mariage se fit peu de jours après, & on peut dire qu'il n'y en a point de plus heureux, puisque rien n'approche de l'union qui s'y trouve.

Le Sr Chevillard qui a mis au jour la Carte des Armes des Archevesques & Evêques de France, vient de donner au Public celle des Armes des Chanceliers & Gardes des Sceaux, depuis le regne de S. Louis jusqu'à celuy de Sa Majesté, commençant à Frere Guerin, Chevalier de S. Jean de Jerusalem, & Evêque de

Senlis. Il se rencontre sous le Manteau cent cinq' Ecuillons, dont il y en a trois des Rois Henry I<sup>er</sup>. Louis XII<sup>e</sup>. & Louis XI<sup>er</sup>. qui ont tenu les Sceaux par eux-mêmes, en faisant sceller les Arrests obtenus par leurs Sujets, auxquels ils rendoient la justice en Personnes. Les cent deux autres Ecuillons sont d'autant de grands Personnages, choisis par nos Rois, pour remplir cette premiere Charge de la Justice, Il y en a deux qui ont esté Papes Martin IV. Chancelier, & Clement VI. Garde des Sceaux. Ce dernier estoit de la Maison de Roiers, alliée à celle de Canillac. Il y en a aussi douze Cardinaux illustres également par leur naissance & par leur merite, vingt six, tant Arche-

vesques qu'Evesques, & plusieurs autres Personnes considerables d'Epée, & de Robe. Chaque Ecusson est couvert des ornemens qui conviennent à leurs caracteres, & l'on distingue les Chanceliers par les Mortiers, & les Gardes des Sceaux par le Casque & les Lambrequins. Cette Carte, qui est dediée à M. le Chancelier Boucherat, se vend chez l'Auteur, rue, du Four, Fauxbourg Saint Germain, au Chariot d'or, & chez le sieur Guerout Libraire, Salle neuve du Palais. Pour la Carte du Blason du Clergé qui a esté donnée au public par le mesme Auteur, on travaille à la graver de nouveau pour la rendre plus exacte. Je vous en parlay dans le temps qu'elle commença à paroistre.

L'Effence Styptique pour arrester le sang , inventée par Mr Denis Medecin , a fait tant de bruit depuis un fort grand nombre d'années, que je ne vous en parle aujourd'huy qu'afin de vous faire part de ce qu'elle vient de produire chez Mr le Boults, Maître des Requestes , où le sieur de Frouville se trouvant pressé d'un mal de teste continuel, appella un Chirurgien, & se fit ouvrir l'artere de la temple. L'ouverture fut grande , & la saignée fort bien faite , mais comme le sang qui s'écouloit à travers les compresses & les bandes , fit remarquer quelques jours après , que l'artere n'estoit pas refermée , trois Chirurgiens y travailleront pendant

un mois l'un après l'autre ,  
 & ils y firent divers bandages , avec les applications du bouton ordinaire du Vitriol & les emplâstres de Bole , ce qui ne put empêcher que l'Aneurisme ne se formast , & que le sang ne fist de fréquentes éruptions. Enfin on fut obligé d'avoir recours à l'Essence Styptique , & sitost qu'on en eut mis quelque gouttes avec une compresse sur l'artère , elle se ferma , & on n'en a point veu depuis sortir de sang , la playe s'estant tout a fait cicatrisée. On s'est servy de la mesme Essence avec succez pour arrêter le sang de la Mere le Fèvre , âgée de soixante & treize ans , ancienne Supérieure des Religieuses de Sainte Catherine , à qui un Chirurgien , en la saignant

du bras, avoit ouvert l'artere au lieu de la veine, en sorte qu'on estoit prest de luy faire l'operation facheuse de l'Aneurisme, qui avoit esté resoluë par les Chirurgiens que l'on avoit consultez sur cet accident. Ce fut en 1673. que cette Essence fut inventée par M. Denis. Il en fit quantité d'experiences dans des conferences publiques qu'il faisoit alors, dans l'Academie Royale des Sciences & à la Cour mesme, en presence de Monseigneur le Dauphin. Le bruit que firent ces experiences & la reputation qu'elles luy acquirent furent cause que Charles II. Roy d'Angleterre le manda pour voir les effets surprenans de cette Essence, & après qu'il l'eut veu réussir parfaitement sur plusieurs arteres ouvertes,

sur des bras & des jambes de plusieurs bleſſez qu'on eſtoit obligé de couper , ſur des Mamelles qu'on extirpa pour en arracher des Cancers , Mr Denis luy en communiqua le ſecret. Sa Maieſté Britannique la fit preparer en ſa preſence dans ſon Laboratoire , & en envoya ſur tous les Vaiſſeaux de ſa Flotte. Les Chirurgiens ſauverent par l'uſage de cette eau une infinité de bleſſez qui feroient morts en perdant tout leur ſang. On ſ'en eſt depuis ſervy fort heureuſement en France pour des ſaignemens de nez qu'on ne pouvoit arreſter par d'autres remedes , pour des crachemens de ſang , des ſaignées où l'artere ſe trouvoit picquée , pour des jambes & des bras coupez , & pour des

femmes grosses blessées.

Il auroit esté à souhaiter qu'on eut pû trouver quelque remede aussi infailible pour guerir M. le Marquis de Seignelay , qui depuis quelques années avoit une santé assez imparfaite , & souvent interrompue. Il est mort à Versailles le 3. du mois , dans l'un des quatre Pavillons destinez aux quatre Secretaires d'Etat, Ce fut M. de la Mothe Fenequi luy annonça qu'il n'avoit plus que fort peu de temps à vivre , ce qui le devoit d'autant plus surprendre, que deux jours auparavant ayant travaillé huit heures avec ses Commis , il s'estoit cru entièrement échapé. Il receut cette nouvelle avec toute la resignation possible , & fit un adieu

res - touchant à Madame de Seignelay , qui a esté affligée de cette mort au delà de tout ce qu'on en peut croire. Son corps ayant esté ouvert , on luy a trouvé une douzaine de petites glandes extrêmement dures dans la poitrine , & quelques autres qui commençoient à se former dans les reins. Il avoit le poumon attaché aux costes , & tout son sang estoit congelé. Son estomac estoit si dur , qu'on a eu de la peine à l'entamer. Il estoit Fils de feu Messire Jean Baptiste Colbert Ministre & Secretaire d'Etat , dont les grands services rendus à Sa Majesté , par le rétablissement de ses Finances , feront toujours un fort grand sujet de gloire pour ceux de cette Maison , Mr le Coadjuteur de

Roüen, Mr le Marquis de Blainville, Grand-Maître des Ceremonies, & Mr l'Abbé Colbert, sont les seuls Freres qu'il laisse, Mr le Bailly Colbert, & Mr le Comte de Sceaux ayant esté tuez dans les deux dernieres Campagnes, l'un & l'autre à la teste du Regiment de Champagne, dont ils ont esté Colonels successivement. Mr le Marquis de Scignelay avoit esté marié deux fois; la premiere à Mademoiselle d'Alegre, riche Heritiere, dont il n'eut qu'une Fille, qui mourut peu de temps après qu'elle fut née, de sorte que tout ce grand bien est retourné aux Heritiers de la Maison d'Alegre. Son second mariage a esté avec Mademoiselle de Maignon, d'une Maison aussi illustre par elle-

mesme , que par les grandes alliances qu'elle a faites. Elle est originaire de Bretagne , où elle avoit le nom de Gouyon. Elle le changea pour celuy de Matignon , qui estoit ancien dans la Famille de Marguerite de Mauny , Dame de Thorigny en Normandie , qui épousa Jean de Gouyon. Jacques de Matignon , Comte de Thorigny , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur de Guienne , rendit de tres-grands services à l'Etat , & laissa de François de Daillon, Fille aînée de Jean Comte de Lude , Odet de Matignon , Comte de Thorigny , Chevalier des Ordres du Roy , & Lieutenant general au Gouvernement de Normandie, qui

servit aux Combats d'Arques, d'Ivry , & aux Sieges de Rouën , de Lisieux , d'Alençon , de Laon & de Dijon. Charles de Matignon, Chevalier des Ordres du Roy , & Lieutenant general en Basse-Normandie , épousa en 1596. Eleonore d'Orleans, Fille puînée de Leonor , Duc de Longueville , & il en eut entre autres Enfans François de Matignon , Comte de Thorigny & de Gassé , Marquis de Lonré , Chevalier des Ordres du Roy , & Lieutenant general en Basse-Normandie. Ce dernier fut Pere de Henry de Matignon, Comte de Thorigny , Lieutenant general en Basse-Normandie , qui de Françoise le Tellier, Fille unique & Heritiere de François

Sr de la Luthumiere, a eu plusieurs Enfans. Madame la Marquise de Seignelay est sa Fille. Elle est demeurée Veuve avec cinq Garçons dont l'Aîné, que l'on appelle Marquis de Lonré, âgé de sept à huit ans, vient d'estre receu en survivance de la Charge de Maistre de la Garderobe, que possède Mr le Marquis de la Salle.

Mr de Seignelay avoit eu toutes les Charges & tous les Emplois de feu Mr Colbert, à l'exception de la Surintendance des Bastimens, qui fut donnée à Mr de Louvois, & il fut fait Ministre d'Etat il y a environ un an. On ne peut guere l'estre plus jeune, puis qu'il n'estoit encore que dans sa trente-huitième année.

Tout

Tout cela estant demeuré vacant par sa mort, le Roy qui connoist parfaitement toute l'étendue du genie de ceux qui ont l'honneur d'approcher souvent de sa Personne, satisfait des services que Mr de Pontchartrain luy rend dans l'administration de ses Finances, & le jugeant capable d'exercer encore des Emplois plus importants, l'a déclaré Ministre d'Etat, & luy a donné en mesme temps la Charge de Secrétaire d'Etat, qui estoit à remplir, avec toutes ses dépendances sur ce qui regarde la Marine, & la Garde des Pierreries de la Couronne. On peut dire que ce choix a esté applaudy de toute la France, & qu'il n'y a personne qui n'ait veu avec plaisir une si grande Charge

Nov. 1690.

H

rentrer dans la branche par laquelle elle a commencé à estre dans cette Maison. Paul Phelyppeaux , Seigneur de Pontchartrain , Ayeul de Mr le Contrôleur General , ayant esté honoré par le Roy Henry le Grand d'une semblable Charge , qu'il exerça avec gloire & avec distinction jusqu'en 1621. qu'il mourut ) à Castel Sarrafin âgé seulement de cinquante-deux ans , ayant suivy le Roy Louïs XIII. au Siege de Montauban. Remond Phelyppeaux son Frere , Seigneur d'Herbaut , luy succeda dans l'employ de Secrétaire d'Etat , le 5. Novembre de la mesme année , & n'ayant pû résister , à cause de son grand âge , aux fatigues du Voyage que le Roy fit en Italie,

durant, une saison tres-facheuse, Il mourut à Suze le 2. May 1619. Louis Phelyppeaux son Fils, Seigneur de la Vrilliere & de Chasteau-neuf sur Loire, fut trouvé digne de remplir sa Charge, dont on luy accorda les provisions le seizième Juin suivant. Louis Phelyppeaux, son aîné, fut receu Secrétaire d'Etat en survivance le 15. Avril 1634. & en 1669. Balthazar Phelyppeaux, Marquis de Chasteauneuf, puisné de Louis, fut encore receu en survivance de la mesme Charge, qu'il exerce aujourd'huy si dignement. Ainsi Mr de Pontchartrain qui vient d'avoir celle que Mr de Seignelay possédoit, est le sixième du nom de Phelyppeaux qui en ait esté pourveu, & par ce choix

de Sa Majesté il se trouve presentement deux de ces importantes Charges dans cette Maison.

Mr de Louvois a esté nommé Ordonnateur des Fortifications des Places Maritimes , & des anciennes Fortifications , qui sont un certain nombre de Places qui estoient demeurées à Mr de Seignelay, parce que feu Mr Colbert les avoit. Il a esté aussi fait Grand Maistre des Haras, & Directeur de la Manufacture des Draps. Sa maniere & la facilité avec laquelle il s'acquitte des grands emplois dont il plaist au Roy de se reposer sur luy , fait voir avec quel heureux succès il peut soutenir le poids des affaires.

La Charge de Commandeur

& Grand Tresorier des Ordres du Roy, qu'avoit le mesme Mr de Seignelay, a esté donnée à Mr le Marquis de Croissy, son Oncle, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Voicy les noms de quelques Personnes distinguées qui sont aussi mortes ce mois-cy.

Mr le Marquis de Marcilly. Il estoit d'une des meilleures & des plus anciennes Maisons de Champagne, Neveu de feu Mr le Maréchal de Schulemberg, & le plus ancien Lieutenant General des Armées du Roy. Il avoit servi fort longtemps en Catalogne, où il épousa une Veuve tres-riche, & de la premiere qualité du Pays. Il estoit Frere de M. le Vicomte de Marcilly Gouverneur & Capitaine du Bois de

Boulogne, & de Mademoiselle de Marcilly , fameuse par sa pieté.

Mr le Comte de Iarnac, Chef du Nom & des Armes de la Maison de Chabot , qui a donné de si grands hommes à l'Estat. Elle est connue depuis Guillaume Chabot, qui vivoit en 1040. Louis Chabot mort en 1422. avoit épousé Marie de Craon, Dame de Montconrour & de Iarnac. Renaud Chabot son Fils , Sieur de Iarnac, eut de François de la Rochefoucaud , Renaud II. marié à Isabelle de Rochechouart, Dame de Brion. De ce mariage sortit Jacques Chabot, Sieur de Iarnac & de Brion, qui de Madeleine de Luxembourg, Fille de Thibaut, Sieur de Fienne, laissa Charles Cha-

bot Sieur de Iarnac, Chevalier de l'Ordre du Roy, Pere de Guy Chabot, Chevalier du mesme Ordre. Ce fut à celuy cy que le Roy Henry II. permit ce fameux Combat en champ clos qu'il fit en 1547. dans le Parc de S. Germain en Laye, contre François de Vivonne, Sieur de la Chastaigneraye. Après qu'il eut gagné la Victoire, il parla si sagement, que le Roy le fit monter sur l'Echafaut où il avoit esté témoin du combat pour luy dire, *qu'il avoit combattu en Cesar, & parlé en Ciceron.* Il mourut dans un âge extrêmement avancé, laissant Leonor Chabot, Comte de Iarnac, qui épousa Marguerite de Durefort, & en eut Guy Chabot III. du Nom, Comte de Iarnac, qui prit alliance avec Marie de la

Rochefoucaud. L'Aîné de leurs enfans fut Louis Chabot , qui ayant épousé Catherine de la Rochebeaucourt , laissa pour Fils Guy Henry Chabot , Comte de Iarnac. Celuy - cy s'allia avec Marie Claire de Crequi, Fille d'Adrien, Sieur de la Cressonniere , & fut Pere de Mr le Comte de Iarnac qui vient de mourir , & qui avoit épousé la Sœur de Monsieur le Prince de Guimené , Dame d'Honneur de Mademoiselle. Jacques Chabot que je vous ay dit avoir épousé Madeleine de Luxembourg , en eut un second Fils ; sçavoir Philippes Chabot , Amiral de France , qui a fait la branche des Comtes de Charny , & Marquis de Mirebeau.

Mr le Comte de Bethune.

Il estoit aîné du Marquis du  
mesme Nom qui est en Polo-  
gne , & avoit épousé Ma-  
rie-Anne Dauvet des Ma-  
rets. Je vous ay si souvent  
parlé de la Maison de Bethu-  
ne, que je ne vous en diray rien  
aujourd'huy..

Dame Eleonor de Volvires.  
Elle estoit Fille du Marquis  
de Ruffec , & veuve de Mes-  
sire François de Laubespine  
de Chasteauneuf, Marquis de  
Hauterive, Lieutenant Gene-  
ral des Armées du Roy , Ge-  
neral de l'Infanterie Françoisse  
aux Pays Bas , & Gouverneur  
de Breda, qui mourut en 1679.  
âgé de 84. ans. Mr de Laubef-  
pine, Garde des Sceaux de Fran-  
ce , estoit son Frere. Sa Veuve  
est morte dans sa quatre-vingt-  
sixième année , ayant fait voir

H S

jusqu'au dernier moment de sa  
 vie une grande fermeté d'es-  
 prit , & une pieté solide. Elle a  
 eu trois enfans, qui sont Mr le  
 Marquis de Chasteauneuf sur  
 Cher , Madame la Duchesse de  
 Saint Simon, & Madame la Mar-  
 quise de Chanvalon, Veuve de  
 Mr le Marquis de Chanvallon,  
 Neveude Mr l'Archevesque de  
 Paris.

Dame Marie Madeleine de  
 Suramond , Fille de feu Louïs  
 de Suramond , President des  
 Tresoriers de France en Au-  
 vergne , & de Marie Chasse-  
 bras , & Veuve de Messire Ni-  
 colas le Clerc de Lesséville ,  
 Seigneur de Thun & le Mes-  
 nil, Maître des Comptes. Elle  
 laisse deux enfans , sçavoir  
 Messire Nicolas le Clerc de  
 Lesséville , Seigneur du Mes-

nil, President en la cinquième  
Chambre des Enquestes, &  
Dame Anne le Clerc de Lesse-  
ville, Femme de Messire Guil-  
laume de Seve, Premier Presi-  
dent au Parlement de Mets. Pour  
Mr de Lesseville estoit Frene-  
d'Eustache de Lesseville, Evê-  
que de Constance, & Fils de  
Nicola le Clerc de Lesseville,  
Doyen des Maistres des Com-  
ptes à Paris. Je vous ay parlé  
dans mes autres Lettres de tous  
ceux de cette Famille. Lesseville  
porte d'azur à trois Croissans mon-  
tans d'or, à la bordure endentée  
de mesme.

Dame Elizabeth du Pré,,  
Veuve de Messire Jacques  
Amelot, Marquis de Maure-  
gard, Amelot le Mesnil, &  
la Planchette, premier Presi-  
dent en la Cour des Aides.

H j,

Elle a eu deux Fils & une fille. Les fils sont Jacques Charles Amelot , premier President de la Cour des Aides , mort sans alliance , & Charles Amelot , Marquis de Mau-regard Amelot , Seigneur du Mesnil & la Planchette à present President en la troisieme Chambre des Enquestes du Parlement de Paris. Feu Mre Jacques Amelot , premier President en la Cour des Aides , estoit Fils de Jacques Amelot , Seigneur de Carnetin, Mauregard Amelot & le Mesnil , President aux Requestes du Palais , & Petit-fils de Jean Amelot , Maître des Requestes & President aux Enquestes du Parlement de Paris. Cette Famille de Amelot qui a donné des Archevesques ,

grand nombre de Maistres des Requestes Presidens & Conseillers au Parlement , Grand Conseil , & autres , Compagnies Superieures , a fait trois Branches. La premiere est celle des Marquis de Mauregard-Amelot ; la seconde celle des Marquis de Gournay , & la troisieme, celle des Seigneurs de Chaillou & Biscuil. Elle porte *d'azur à trois cœurs d'or surmontez d'un Soleil de même.*

Quand je vous parlay le mois passé de la mort de Mr le Duc de Luynes , je ne savois point qu'il avoit eu d'autres Filles que feu Madame la Princesse de Guimené , Madame la Princesse de Bourbonville, & Madame la Comtesse de Veruë. Il y en a une quatrieme, qui s'appelle lea-

me-Therese Pelagie d'Albert, & qui a esté mise dès l'âge de deux ans auprès de Madame de Chaulnes, Sœur de Mr le Duc de Chaulnes, Ambassadeur Extraordinaire à Rome, sa Tante à la mode de Bretagne, Abbessé de l'Abbaye Royale de Poissy. Cette jeune Demoiselle, qui est âgée de quatorze à quinze ans, est d'un esprit vif & delicat. Cela joint à l'éducation qu'elle a receuë de Madame de Chaulnes, Dame dont les grandes qualitez ne peuvent estre assez estimées, est une assurance qu'elle se fera distinguer par sa vertu & par son merite, comme elle se fait distinguer par sa beauté.

Mr de la Fite, Lieutenant des Gardes du Corps, & qui

a vieilly dans le service , ayant demandé a se retirer , a rendu son Gouvernement de Guise au Roy. Sa Majesté l'a donné à Mr de Brisac , Major des Gardes du Corps , & a gratifié le Fils de Mr de la Rite, Exempt dans les mesmes Gardes , de cetuy de Pequets , qu'avoit Mr de Brisac.

Le Gouvernement de la Ville & Chasteau de Bauge en Anjou , a esté donné à M. de Saint Offange , Capitaine au Regiment de la marine , par la démission de M. Courtin son Beau-pere. La maison de Saint Offange est fort ancienne , & s'est distinguée dans les Provinces de Bretagne Anjou & poitou. Il en est sorti des Maréchaux de Camp, des Colonels , des Capitaines.

des Pages de la Chambre du Roy, & plusieurs Chevaliers de Malthe. Elle a possédé les Terres de la Etropiniere, la Sauvagiere, la Jaille, Heurtault & Daviré. Ses alliances sont considerables, puis qu'elle en a avec les Maisons d'Appelvoisin, Grisse, Turpin, Aubigné, Clermont, Maille, Jarzé, Beaumont & Coigné. Elle porte d'azur au Chevron d'argent, accompagné de trois molettes de mesme. La Famille des Courtin vient du Maine, & a donné plusieurs Commandeurs & Chevaliers de Malthe, Ambassadeurs, Colonels, Capitaines aux Gardes, Conseillers d'Etat, Maistres des Requestes, Intendants de Justice, & Conseillers au, Parlement, employez en plusieurs

Negociations d'Etat: Elle porte d'AZUR à trois Croissans d'or.

Toute l'Europe liguée contre le Roy depuis deux ans, n'empesche point que tout ne marche en France d'un pas égal. Les seuls Etats de nos Ennemis se ressentent de la guerre, & la magnificence qui est ordinaire aux Opera, semble avoir augmenté cette année, dans celui d'*Enée* & de *Lavinie*, qui vient de paroistre. En effet on ne peut rien voir de plus somptueux que les habits & les decorations, le tout du dessein de Mr Berrin. La Musique est de Mr Colasse, dont je vous ay parlé plusieurs fois. Il a déjà fait trois Opera depuis la mort de Mr de Lully, & la beauté de la Musique de ce dernier

se fait tellement sentir, que l'on se récrie à haute voix dès le Prologue, ce qui n'arrive ordinairement qu'aux endroits de passion qui entraînent l'Auditeur. Les paroles sont de Mr de Fontenelle, & le titre de cet Opera vous fait connoître qu'il a tiré son sujet de ce que Virgile rapporte du différend d'Enée & de Turnus, qui aspiraient l'un & l'autre à épouser Lavinie. On ne peut douter qu'un Ouvrage de sa façon ne soit plein d'esprit, après l'applaudissement general qu'ont reçu tous les Livres qu'il a donnés au Public. Il est cependant bien malaisé de contenter tous les goûts dans les choses de cette nature, qui étant composées de différentes parties,

ne plaisent qu'autant que chaque goust particulier est satisfait

Cet Article de l'Opera m'engage à vous envoyer des paroles que M. Tonti a faites pour un Concert, & qui ont esté extrêmement applaudies. Vous sçavez qu'il a beaucoup de talent pour ces sortes d'Ouvrages. La matiere vous en plaira, puis qu'elle regarde le Roy. C'est une maniere de Prologue, où il fait parler Mars, la France & la Renommée.

### MARS.

**L**ors que dans mon courroux je  
 commande à la Parque  
 De ravager tout l'Univers,  
 A l'abry des Lauriers d'un Auguste  
 Monarque,

# 188 MERCURE

*Les Bergers de ces lieux font mille  
doux concerts.*

## LA FRANCE

*La gloire de Louis remplit toute la  
Terre,*

*Le cours de son bonheur ne finira  
jamais,*

*Il fait goûter icy les douceurs de la  
paix,*

*Lors que tout se ressent des fureurs  
de la guerre.*

## LA RENOMMÉE.

*D'un grand Prince trahy, privé de  
ses Etats,*

*Il va rétablir la Couronne ;*

*Il remplit le devoir de tous les Pa-  
tentats*

*Par les puissans secours que sans  
cesse il luy donne.*

## M A R S.

*Déjà de ce Heros les fameux Com-  
battans*

*Sur ses fiers Ennemis remportent la  
Victoire,*

Et la Sambre & le Pô font retentir  
la gloire

De ses faits éclatans.

LA RENOMMÉE.

On voit à sa valeur obéir la for-  
tune,

Contre ses grands projets les vents  
s'arment en vain :

Il soumet à ses loix l'Empire de Ne-  
ptune,

Il en est aujourd'huy l'unique Sou-  
verain.

LA FRANCE.

Mon illustre Dauphin par ses vastes  
conquestes

Va remplir les vœux des François.

Bergers, préparez-luy mille nouvel-  
les Fêtes,

Meslez des sons guerriers au doux  
chant de vos voix.

MARS, LA FRANCE

ET LA RENOMMÉE.

Bergers, préparez-luy mille nouvel-  
les Fêtes,

Meslez des sons guerriers au doux  
chant de vos voix.

Voicy d'autres Vers du  
mesme Mr Tonti , dont un  
de ses Aneestres a esté le pre-  
mier, qui ait proposé l'établisse-  
ment de la Tontine.

## SUR LA TONTINE.

**T**Oy, qui de mes Ayeux tires  
ton origine,  
Aux desseins d'un grand Roy tu  
vas servir, Tontine.  
Va, seconde aujourdhuy la juste in-  
tention  
La Jeunesse bouillante,  
Et la Vieillesse lente  
Desirent de te voir dans ta perfe-  
ction.  
Les biens que tu promets à tout Sexe,  
à tout âge,

Vont remplir tous les vœux ,  
 Le Riche , l'Indigent, l'Ignorant & le Sage ,

Pourrons également espérer l'avantage

De jouir d'un destin heureux.  
 Louis fera par soy renaître dans  
 la France

Les siècles fortunés ;  
 Où l'on goûtoit dans l'innocence,  
 Et les plaisirs & l'abondance ,  
 Qu'à nos premiers Parens le Ciel  
 avoit donné.

L'esperance sera commune  
 Dans tous les biens de la fortune ;  
 Et par un miracle certain,  
 On ne sentira plus la misere impor-  
 tune ,

Qui maltraite le genre humain.  
 Toi qui de mes Ayeux tires ton ori-  
 gine ,

A tous ces grands desseins tu vas  
 servir , Tontine.

Le Sieur Nolin, connu par les bonnes Cartes qu'il a mises au jour depuis quelques années, vient de donner au public celle des Etats de *Savoye* & de *Piedmont*. Il a recueilly divers Memoires curieux pour la rendre exacte. La pluspart luy ont esté donnez par une Personne que sa qualité ne distingue pas moins que son érudition, & qui a une connoissance particuliere de ce Pays-là. cette mesme Personne qui scait bien l'Histoire de la Maison de *Savoye*, a cru devoir ajouter à cette Carte une description Historique & Geographique qui a esté trouvée tres curieuse. Le Roy à qui l'Ouvrage est dédié, l'a honoré de son approbation, & cela suffit. On a joint une Table

ble Alphabetique à cette Carte, afin qu'on trouve aisément tous les noms qu'on a esté obligé d'y employer. Elle fera d'un grand secours à ceux qui veulent voir tout d'un coup & sans peine les Places dont il est parlé dans les Relations journalieres.

L'on trouve aussi chez le Sieur Nolin sur le Quay de l'Horloge du Palais, une nouvelle Carte generale d'Italie que l'on a rendue fort curieuse par des observations particulieres. L'on y a mis sous les Archeveschez & les Evveschez, ce qui n'est pas sur d'autres Cartes de ce Pays, quoy que beaucoup plus grandes. Elle est dressée sur les Memoires de Mr Cantel qui est un des plus habiles Geographes de nostre temps

Nov. 1690. I

& des plus laborieux. Le Sieur Nolin fait graver la Carte de la *Lombardie* du même Auteur , qui pourra estre nécessaire si les Espagnols de l'Estat de Milan continuent à donner du secours aux Savoyards. Sa Majesté en considération des grandes dépenses qu'il fait , luy a accordé le Privilege de faire graver les Cartes de Mr Cantel , avec défenses de copier aucune de celles qu'il aura fait faire.

Le Lundy 13. de ce mois l'ouverture du Parlement se fit avec les ceremonies ordinaires. Mr l'Archevesque avoit esté prié de dire la Messe , & comme il est Archevêque de Paris , & Duc & Pair , on a fait des choses à son avantage qui n'ont point accoustumé d'estre pratiquées. M. le pre-

mier President alla le prendre au palais Archiepiscopal , & ne voulut point accepter la droite, mefme dans la Carroffe de ce prelat. L'Evefque qui officie dans ce jour de folemnité, n'a ordinairement que deux Chapelins pour Diacre ; & Sous-Diacre ; & Mrs de la Sainte Chapelle nommerent deux Chanoines de leur corps pour luy en fervir. pendant l'Office, le Chantre de la Sainte Chapelle fe promena avec fon Bafton. Après la Mefle, M. le Premier president, en remerciant M. l'Archevefque, fit le portrait d'un grand Prelat, par rapport à toutes les grandes qualitez, qui diftinguent éminemment Mr de paris, & fit connoiftre par là le jufté discernement du Roy, qui ac-

compagne de tant de graces l'estime dont il l'honore. M. l'Archevesque en répondant à ce remerciement avec l'éloquencé qui luy est si naturelle, fit l'Éloge d'un parfait Magistrat, qui fut reconnu sans peine dans M. le premier president, élevé aussi par un juste choix du Roy, à la Dignité du Chef du plus Auguste des parlemens. Avant la Messe que dit Mr l'Archevêque, Mrs de la Sainte Chapelle luy avoient esté faire compliment dans la Sacristie du palais.

Le mesme jour. Mr le Camus, premier president de la Cour des Aides, parla comme de coutume, aux Avocats & aux procureurs, avec la gravité d'un grand Magistrat. Ensuite M. Bignon, Avocat

General en la mesme Cour, & Fils de M. Bignon, Conseiller d'Estat, fit un discours sur le travail continuel des Magistrats. Il commença en disant que tous les hommes estoient nez pour travailler, & après l'avoir prouvé, il fit voir quel est le travail de l'homme de Robe & de l'homme d'Epée, & que celuy de l'homme de Robe estoit beaucoup plus grand, puis qu'il travailloit toujours, au lieu que les fatigues de l'homme d'Epée, cessoient dans les temps de paix. Il fit l'Eloge de M. le Camus, premier president, qui fuit le repos, & passa delà à celuy du Roy, qui veillant sans cesse au bien de ses peuples, & à la grandeur de son Estat, faisoit sa gloire de soustenir un travail

qui n'avoit point de relasche.

L'ouverture des Audiences n'avoit accoutumé de se faire au parlement que trois semaines après celle de la Saint Martin, & l'on attendoit qu'il y eust une semaine franche, c'est à dire sans Festes ordinaires, ou du palais ; mais Mr le premier president donne moins de temps, & l'on n'a esté cette année qu'une semaine sans entrer. Ainsi cette ouverture se fit le Lundy 20. de ce mois. M. de la Moignon parla sur la Loy, dont il fit voir la force & la nécessité qu'il y avoit de la suivre. Il dit qu'elle estoit au corps politique, ce que la raison est à l'homme ; que le Roy qui faisoit les Loix s'y soumettoit, & qu'on voyoit par les desor-

dres qui regnoient chez des  
 Peuples voisins , ce qu'il leur  
 coustoit de se revolter contre  
 la Loy. Il ajoûta qu'elle estoit  
 fondée sur la Religion , ce qui  
 luy donna sujet d'entrer dans  
 les grandes choses que Sa Ma-  
 jesté a faites pour la Religion  
 Catholique. M. le premier  
 President parla sur l'avantage  
 de la profession des Avocats,  
 & sur l'estime que l'on en fai-  
 soit. Il dit qu'il falloit qu'ils  
 retranchassent les Preludes  
 dans les petites Causes, & ces  
 longs discours qui ne doivent  
 preceder que les Causes d'ap-  
 pareil ; qu'ils s'instruisissent à  
 fond des raisons de leurs par-  
 ties , & de celles des par-  
 ties adverses , & qu'ils leur  
 donnassent de bons conseils,  
 sans les détourner jamais de

s'accommoder, s'ils en avoient le dessein.

Le mercredy suivant, jour de la Mercuriale , Mr de la Briffe , procureur General , commença par souhaiter d'avoir les qualitez de l'illustre Magistrat qui avoit exercé sa Charge avant luy avec tant de gloire , & après avoir dit qu'il avoit besoin du mesme Flambeau dont les lumieres l'avoient si bien éclairé pendant sa course, il fit l'Éloge de tous les premiers presidents qui avoient esté choisis par le Roy, dont il apostropha les Fils ou proches parens qui sont dans le Parlement. Il commença par M. Molé , & continua jusqu'à M. de Harlay , aujourd'huy premier president dont il reprit l'éloge , en disant que c'es-

voit l'homme juste & l'homme de bien. Il fit un portrait de tout ce qui s'est passé dans la guerre présente, montra jusqu'où alloit la grandeur du Roy, & dit que si on pouvoit le voir dans l'intérieur, on le verroit encore plus grand qu'il ne paroît. M. le premier président reprit toute la dernière Campagne, commençant par Monseigneur le Dauphin qui a repoussé une multitude d'Ennemis. Il parla de la Bataille gagnée par M. le Duc de Luxembourg, du Combat Naval, dont l'avantage remporté par l'Armée du Roy, l'avoit rendu Maître de la Mer, de l'affaire de Savoye, & il finit en disant qu'ils se devoient estimer heureux d'avoir pû selon leurs fortunes contribuer à la gran-

deur de Sa Majesté , & au  
bonheur de l'Estat.

Le vray mot de l'Enigme du  
dernier mois estoit *le Marteau*  
*d'une porte* , & non *la Cloche* ,  
comme beaucoup l'ont cru.  
Ceux qui ont trouvé ce mot,  
sont Mrs le Lieutenant general  
de Provins & sa Belle Niece:  
Berthier de Mornay & la belle  
du Foy : du Pont Corbet d'A-  
vranché : Langlois Avocat au  
mesme lieu : Gaillard Avocat,  
rue Grenier S. Lazare : le Che-  
valier de Morange , rue Vieil-  
lemonnoye : Henry Capperdu  
Sr de Chastenay , rue des Me-  
nestriers , Antoine Riché de  
la rue Saint Martin : Nicolas  
Vieillot rue Montorgueil :  
Chauvin de Levroux ; Aubert  
de l'Epinaÿ du Mans : Cotte-  
ret de Villiers , Commis aux

Aydes : Iean le Maire rue S. Paul ; Iacques de Normandie Huiffier au Chastelet : Iean Noël rue S. Martin : Claude Mansienne , Place Dauphine : Descoutures Tabarie : Michel Hervieux & son aimable Epouse : Danet Pere & Fille & la Motte Huier, tous de Caën Gille Me de Monlins : Richard Dumont Directeur des Postes de Chateau, Thierry : de l'Isle le voyageur rue Calande : Salus rue de la Tisseranderie : Veu-dresce : Gueret , & son aimable Epouse & son parfait Amy : Iean Cresson dit la grand' Figure : Philibert Naudot , de la Roche : Gaillardin le Pere, du mesme lieu : Germain de Bolastre : Filleul le jeune : la Fontaine , Commis au Bureau du Tabac de Saint Malo : les

petit Hautpont : du Four :  
Bonnesfoi B. de Saint Jacques  
de la Boucherie : C. Hutuge  
d'Orléans : le Romain de Mon-  
tauban : le Portemanteau de  
Strasbourg : le Voisin de l'aima-  
ble couple de Sœurs de la rue  
S. Julien des Menestriers :  
l'Amant congédié du Pont au  
change : l'Amant caché de son  
aimable Blonde : le Solitaire  
de l'Arsenal , les Esprits de  
la Couture , Sainte Catherine :  
Mlles Bellin rue S. Germain  
l'Auxerrois : Doze , proche la  
Fontaine S. Innocent : l'heu-  
reux jaloux de la rue Neuve  
S. Mederic : l'Amant banal ,  
de la pointe de l'Isle : Mr Rouf-  
fel , Marchand : les Muses  
Normandes ; la nouvelle ma-  
riée , ou la belle Uranie de la  
rue S. Honoré ; les trois Gra-

ces de la rue des Bourdonnois ;  
Geneviève & sa bonne Amie  
du coin de la rue aux Fers :  
Manon de la rue Dauphine : la  
charmante Brune de la rue  
Grenier S. Lazare . l'aimable  
Veuve de la rue du petit Lion :  
la charmante Manon Pension-  
naire de la Visitation de Com-  
piègne : la plus spirituelle des  
Démouilles de Corbeil : les  
deux aimables & charmantes  
Sœurs : la charmant & agréa-  
ble le Maserie du mesme lieu :  
la charmante Berule de la rue  
du Bout du monde : la char-  
mante Vesel du Fauxbourg  
S. Germain : la charmante  
Manon de la rue S. François  
de S. Malo ; la Precieuse du  
Quay de Gesvre ; la petite  
Nanon Guillou : la belle Si-  
mone d'auprès l'Hostel de

Ville de Lifieux: Manon Gandon : l'aimable Angelique Mansienne de la Place Dauphine : la belle Marguerite de Mouffy : Marie Foulon, rue S. Martin : la trop aimée & trop aimable de Launay : l'aimable Louïse Favé rue Saint Martin : la charmante Michelle Huiet, rue aux Ours : l'agreable Veuve Vinot : l'aimable couple de Sœurs de Caën : l'inconstante & fiere Marote: la Dame Marie & la charmante Manon du mesme lieu : la grosse Commerce de la rue S. Jacques.

Je vous envoie une Enigme nouvelle qui merite bien l'application de vos Amies.



## ENIGME.

**J**E ne vois jamais rien cependant  
jour & nuit

Je suis au guet, sans craindre vent  
ny pluie ;

Quoy qu'on dise de moy, fort peu  
je m'en soucie ;

Car je suis au dessus du bruit.



Si le rang que je tiens peut donner  
de l'envie,

Du moins j'ose bien me vanter  
Que l'homme le plus fier jamais  
par jalousie

N'entreprendra de me le contester.



Je suis toujours si bien en garde,  
Que ce n'est qu'en tremblans qu'on  
ose m'approcher,

Et le plus resolu, sans vouloir me  
toucher,

*Seulement de loin me regarde.*



*Mon corps, quoy que fort gros, se  
remue aisément ;*

*Toujours sobre, jamais j'en fais de  
débauche ;*

*Aussi je fais alaiement  
Le demy tour à droit, le demy tour  
à gauche.*



*Aux endroits les plus fréquentez  
On me voit à Paris tourner de tous  
costez,*

*Sans craindre, comme font les Con-  
quets & Coquettes,*

*Ny les crottes, ny les charettes.*



*De mon poste jamais je ne suis en-  
nuyé ;*

*C'est pourquoy, quelque temps qu'il  
fasse,*

*Je conserve toujours ma place,  
Et reste sur un mesme pied.*



h

M

To

C

Le

C

On

Sa

Ny

De

Ca

It

Es

Les paroles que vous allez lire , & que je vous envoie notées , ont esté mises en Air par Mr de Montailly , Elève de feu Mr le Camus. Mr de Bacilly , qui connoissoit parfaitement son genie , estimoit fort ses Ouvrages.

## AIR NOUVEAU.

**E** Cho , qui dans ces lieux redis  
à tout moment

Les sermens que me fait Climene,  
De ne briser jamais sa chaîne,  
Cesse de me flater d'un bonheur si  
charmant.

Je sçay trop que cette Infidelle  
Aime un autre Berger que moy.  
Helas! que t'ay-je fait pour vouloir  
avec elle

Tromper mon amour & ma foy.

Le 23 de ce mois , on enregistra au Parlement un Edit du Roy , qui porte creation de quelques nouvelles Charges. Comme les dépenses excessives que Sa Majesté se trouve obligée de faire pour garantir son Royaume du grand nombre d'ennemis qui se sont liguez pour l'attaquer , l'engagent à chercher des fonds extraordinaires pour suppléer au défaut de ses revenus, la grandeur du ressort qui est resté au Parlement de Paris , a voit fait renouveler la proposition d'en créer d'autres dans son étendue ou d'attribuer à de nouvelles Jurisdictions la connoissance de quelques affaires qui luy a esté donnée dès les premiers temps de son établissement, mais le Roy a estimé qu'il étoit plus con-

venable au bien de son service, de n'affoiblir aucune des prérogatives d'un Parlement qui est le premier Tribunal de la Justice, & le Siege où ce Monarque la rend luy mesme dans les plus importantes affaires. Ainsi ne pouvant se passer d'une partie des fonds que cette proposition executée auroit pû produire, pour l'aider dans la Campagne prochaine à soutenir les efforts de tant de Princes unis, & encore plus animez contre la France par les heureux succez de ses Armes, Sa Majesté qui a reconnu qu'Elle pouvoit avec moins d'inconvenient augmenter le nombre des Officiers d'une Compagnie, où l'on rend la justice avec autant de desintéressement, que

de lumiere & d'exactitude ; a  
créé par son Edit perpetuel &  
irrevocable deux Offices de  
president dans ce Corps Au-  
guste, seize Conseillers Laics  
dont quatorze seront départis  
dans les Chambres des En-  
questes , & deux dans celles  
des Requestes du Palais, un  
troisième Avocat General, un  
Avocat pour plaider au nom  
du Roy aux deux Chambres  
des Requestes les Causes qui  
seront sujettes à communica-  
tion ; quatre Commis pour  
dresser dans le Stile accou-  
tumé , & écrire de leur main  
sans le ministère d'aucun  
Clerc , sous les deux Greffiers  
servant à la Grand'Chambre,  
les minutes des Arrests ren-  
dus sur Requeste , appointe-  
mens à mettre , & Instances

appointées en droit , ou au Conseil ; un Commis pour faire les mêmes fonctions sous les Greffiers de la Tournelle ; cinq pour les cinq Chambres des Enquestes ; un pour les Requestes de l'Hostel , & deux pour celles du Palais ; un Commis pour communiquer les Minutes des Arrests déposés au Greffe, les Registres de la Cour , & les déclarations de dépens , & quatre Huissiers en la même Cour. Ceux qui seront pourvus de ces Charges , jouiront des mêmes honneurs, autoritez , privilèges , exemptions, droits, profits & émolumens dont jouissent ceux qui en ont de pareilles. Ceux des Présidents , Conseillers , Avocats & Procureurs Gene-

214      M E R C U R E  
raux , Greffiers en chef , des  
quatre Notaires & Secretaires  
du Parlement, premier & prin-  
cipal Commis au Greffe Civil,  
qui, sont presentement pour-  
vûs, ou qui le seront à l'avenir  
quoy qu'ils ne soient pas de  
racc noble , ensemble leurs  
Veuves demeurées en viduité,  
& leurs Enfans de l'un & de  
l'autre sexe , seront reputez  
Nobles , & jouiront comme  
tels de tous les droits & pri-  
vileges attribuez aux autres  
Nobles du Royaume , pour-  
veu qu'ils ayent servi vingt  
ans , ou qu'ils meurent reve-  
stus de leurs Offices ; & pour  
gratifier en particulier les Pre-  
sidents & Avocats Generaux  
du Parlement de Paris , le Roy  
a fixé le prix des Charges de

Président à cinq cens mille livres , au lieu de trois cens cinquante mille livres , & celles des Avocats Generaux à cette derniere somme , au lieu de trois cens mille livres , à quoy la fixation en avoit déjà esté augmentée.

Mr Dorat , Doyen de la Grand' Chambre , ayant sceu l'intention de Sa Majesté sur cette création , en fit rapport à la Compagnie , & conclut qu'il falloit remercier le Roy de leur avoir donné le moyen de contribuer à sa grandeur , & aux besoins de l'Etat selon leur fortune , de mesme que la Noblesse y contribuoit en répandant son sang tous les jours pour son service. On trouvera peu de pareils endroits dans les Histoires des autres Re-

gnes. L'empressement d'avoir de ces Charges est si grand, qu'à peine a-t-on formé le dessein de les créer, qu'elles ont esté arrestées. M. de Menars & M. Talon ont eu l'agrement des deux Charges de President au Mortier, & Mr de Harlay, Fils de Mr le premier President, a eu celui de la Charge d'Avocat General de Mr Talon. L'Intendance de Paris qu'avoit Mr de Menars estant par là demeurée vacante, elle a esté donnée à Mr Phelypeaux, Maistre des Requestes, & Frere de Mr de Pontchartrain.

- On a aussi créé deux Presidents, quatre Maistres des Comptes, quatre Correcteurs, & quatre Auditeurs. La Chambre des Comptes a témoigné son

son zele pour le Roy dans cette création , ainsi qu'avoit fait le parlement , & on ne s'est pas moins empressé pour estre pourveu de ces Charges. Celles de president ont esté données , l'une à Mr de Boissandry , petit fils de Mr le Chancelier d'Aligre , qui a épousé la Fille de Mr Turgot de S. Clair , & l'autre à Mr le Tellier , Conseiller au parlement. Il suffit de le nommer pour vous le faire connoître. Sa Majesté en a fixé le prix à trois cens mille livres , au lieu de deux cens mille livres , à quoy la derniere fixation avoit esté faite.

Je puis vous satisfaire , Madame , sur ce que vous me demandez des Sauterelles , que toutes les Nouvelles publiques disent avoir causé de si grands

Nov. 1906.

K

dommages en plusieurs Provinces de Pologne, puisque j'en ay vû une qui a esté envoyée à Mr l'Abbé de Saint Vissans Elles se sont répandues jusque dans la Lithuanie en une si prodigieuse quantité, que l'air en a esté tout obscurcy, & la terre toute couverte comme d'un drap noir. Elles ont paru dans l'Ukraine, mais sur tout dans la Russie, où ces Insectes volans sont venus comme en trois corps par trois endroits differens. L'un y est entré par les côtez des montagnes de Hongrie, l'autre est allé à l'armée Polonoise qu'il a comme assiegée, & le troisiéme qui venoit de Volhinie, a passé à droite de Leopold. Cet Animal à six jambes, le corps de couleur noirâtre, & la teste faite à peu près comme celle

d'un cheval. Ses aîles qu'il a au nombre de six & assez longues, sont de couleur de blanc sale, & toutes couchées les unes sur les autres. Il y en a quatre, toutes parsemées de petites taches, qui y font comme une petite espèce de broderie, & ces taches forment des Lettres Hébraïques, où l'on prétend qu'un Rabin aie leu *Saphel*, mot Hébreu, qui signifie en nostre langue, *colère de Dieu*. Les deux autres sont toutes unies, & l'on n'y découvre aucune tache. En certains endroits de la Pologne, où ces Sauterelles sont mortes les unes sur les autres, il s'en est trouvé jusqu'à quatre pieds de hauteur. Celles qui sont demeurées vivantes se sont perchées sur les arbres en si grand

nombre, qu'elles en ont fait plier les branches jusqu'à terre. Elles ont rongé les herbes jusqu'à la racine, & mangé les bleds qui commençoient à pousser, en sorte qu'il a fallu semer de nouveau. Les Bœufs qui en ont mangé parmy l'herbe, en sont crevez aussi tost, & comme l'air s'en trouve infecté, parce que les pluies les ont presque toutes fait mourir, ceux du pays craignent fort qu'une chose si extraordinaire, ne soit suivie, ou de peste ou de famine.

L'Academie Françoisè a fait publier que le 25. d'Aoust de l'année prochaine, jour de S. Louis, elle donnera le prix d'Eloquence fondé par feu Mr de Balzac, à celuy qui aura fait le meilleur Discours.

sur le zele de la Religion , suivant ces paroles , *Zelus domus tua comedit me*. Ce Discours ne doit estre tout au plus que d'une demy heure de lecture. Elle donnera le mesme jour le prix de Poësie à celuy qui aura le mieux réüssi à faire voir , *Que le Roy seul en toute l'Europe defend & protege le droit des Rois* , à quoy on pourra joindre tel autre sujet de louange pour Sa Majesté qu'on voudra choisir. Les Ouvrages de Poësie ne doivent point excéder cent vers , & doivent finir par une courte priere à Dieu pour le Roy. On peut traiter ce sujet ou en vers croisez , comme ceux des Odes & des Stances ou en Vers Alexandrins. Ceux qui pretendront aux prix , en-

voyeront leurs pieces à Mr l'Abbé Regnier Desmarests , Secretaire perpetuel de l'Academie , ou au sieur Coignard Libraire de la mesme Academie, rue Saint Iacques, à la Bible d'or , avant le premier jour de May , parce qu'on ne les recevra qu'inclusivement jusqu'au dernier jour d'Avril.

Puisque vous trouvez que je vous ay parlé trop confusement de la Maison de la Baume de Suze dans le temps que je vous appris la mort de Mr l'Evesque de Viviers, je reprendray cet Article pour , ajouster ce que je croy qui satisfera votre curiosité. Ce Prelat qui avoit esté nommé à l'Episcopat dès l'année 1613. ayant besoin de secours dans ses dernieres

années à cause de son grand âge, avoit employé Messire Charles de la Garde de Chambonas, Evêque de Lodeve, son Neveu à la conduite de son Diocèse & ce Prelat y avoit travaillé plusieurs années avec beaucoup de zele & de soin pour les avantages de la Religion. Aussi le Roy en le nommant à l'Evêché de Viviers après la mort de Messire Louis François de la Baume de Suze, son Oncle, luy dit qu'il avoit plus consulté l'intérêt de la Religion que celui de ce Prelat, & en effet il peut la servir beaucoup plus utilement à Viviers, que dans l'Evêché de Lodeve où il n'y a point de Protestans. Quant à la maison de la Baume de Suze, il y a trois cens cinquante ans

que Louis de la Baume épousa Antoinette de Saluces. Elle mit la Terre de Suze dans cette Maison, qui prouve six générations au dessus de celle là. François de la Baume tué en 1587. Quand les Pretendus Reformez reprirent Montelimar, s'est veu en mesme temps Lieutenant de Roy en Dauphiné. Commandant en chef pour le Pape dans le Comtat Venaisin, Gouverneur de Province, Amiral de France, & Chevalier des Ordres du Roy. Il avoit épousé Françoise de Levy, Fille de Gilbert, Comte de Vantadour, & il en eut Rostain de la Baume, qui épousa en premieres nocces Madeleine Desprez Montpezat, Fille d'Emmanuel Philibert, Marquis de Villars & de Henriette de Sa-

voye , dont il eut Honoré de la  
 Baume , tué au Service de nos  
 Rois. Il épousa en secondes  
 nocces Catherine de Bressieux  
 Neüillon , & de ce mariage sor-  
 tirent Anne de la Baume , &  
 Louis François Evêque de  
 Viviers , à qui Mr de Lodeve  
 vient de succeder. Anne de la  
 Baume prit alliance avec Ca-  
 therine de la Croix Chevrie-  
 res , dont il a eu trois Fils & une  
 Fille qui s'est faite Religieuse.  
 Louis François de la Baume ,  
 Comte de la Suze , qui est l'ai-  
 né des trois Fils , s'est marié  
 avec Hippolite de Montiers de  
 Merinville , dont il a eu un Fils  
 qui est mort. Ce Seigneur a  
 toujours vécu , & vit encore  
 avec une grande distinction.  
 Le second , appelé Gaspard  
 Joachim , a fait dix sept ou dix-

huit Campagnes avec beaucoup de réputation & de gloire, sous le nom du Chevalier de Suze, mais voyant qu'il n'avoit point d'Enfans, il se maria, & prit le nom de Marquis de Bressieux, qui estoit une Terre de son partage. De son mariage avec Marthe d'Albon de Saint Forgeux, Maison du Lyonois illustre & connue, sont sortis deux Garçons & une Fille qui sont encore tout jeunes. Le troisième, Anne Tristant, comme d'abord par le Roy Evêque de Tarbe, & peu de temps après Evêque de Saint Omer, fut fait Archevêque d'Auch en 1684.

Le Prince d'Orange ayant manqué la conquête d'Irlande, & voyant les avantages que les armes du Roy ont rem-

portez sur mer & sur terre pendant toute la Campagne, & les progrès des Turcs contre les Imperiaux, a cru avec juste raison que les Alliez ouvriroient les yeux, & que lassés d'une guerre qui ne sert qu'à les ruiner, & qui n'est utile qu'à ce Prince, ils pourroient traiter avec la France, puis qu'ils sont hors d'espérance de l'enlever. C'est pour cela qu'il a mis en usage toute sa politique, en quoy il excelle pour le malheur de l'Europe, & pour mieux éblouir les Alliez, & les engager à faire de nouveaux efforts pendant la Campagne prochaine, il est convenu avec les Amis qu'il a dans le Parlement d'Angleterre, qu'on luy accorderoit cinquante - deux

millions , afin de faire voir qu'il estoit en estat de soutenir la guerre , & de payer ceux qu'il y a engagez ; mais il est demeuré d'accord en mesme temps qu'on luy donneroit les fonds pour un prix plus haut qu'ils ne doivent rapporter , & il y en a tel qui luy vaudra six fois moins que la somme pour laquelle il le reçoit. Cependant on murmure beaucoup en Angleterre, mais on n'ose éclater; on écrit , mais on se cache. Le commerce ne fournit point de quoy payer les gros subsides. Les François qu'on croyoit ruiner en cessant de trafiquer avec eux , ont plus fait de prises que l'on n'en a fait sur eux. On ne voit point que les affaires du Royaume

ayent changé de face. Chacun y vit comme auparavant, & tout ce qu'il y a de nouveau en Angleterre, c'est que les subsides y sont dix fois plus forts qu'ils n'ont esté sous les Rois legitimes; qu'on n'y parle que de levées d'argent, qu'on n'est occupé qu'à chercher les moyens d'en trouver, & ce qu'il y a de plus chagrinant pour les peuples, c'est que non seulement ils sont accablez d'impôts, mais qu'ils ne voyent pas de quelle utilité peut estre cette guerre à une Isle, qui, dans la situation où sont les affaires de l'Europe, ne peut étendre ses conquestes hors de chez elle, & qui n'en pourroit faire sans qu'elles fussent à charge à l'Etat, par les Troupes &

les convois qu'il y faudroit sans cesse envoyer. Mais le Prince d'Orange ne regarde plus l'intérêt de la Nation ; & comme il faut que les Vsurpateurs soient toujours armés pour se maintenir , il en coutera toujours à l'Angleterre pour payer des Troupes , qui serviront à la tenir captive tant que le Prince d'Orange regnera.

Après la prise de Belgrade , le Bacha de la Bosnie alla avec quelques Milices se camper devant Essek , pour voir si la terreur n'obligeroit point les Imperiaux d'abandonner cette Place , comme ils ont fait beaucoup d'autres , mais ayant reconnu qu'on avoit résolu de la défendre , il s'est retiré avec ses Troupes. Le

Grand Visir estoit trop habile pour y venir, avant que d'avoir mis Belgrade en estat de defense, d'avoir fait lever le Blocus de deux Places importantes, d'avoir donné du secours à Tekeli, & d'avoir fait reposer ses Troupes, puisqu'il y en a dans son Armée qui ont fait près de mille lieues. Il faut manquer de bon sens pour croire que s'il avoit assiégué Essek, il ne l'eust pas emporté. Les Imperiaux n'en doutent pas, & ils en avoient miné les Fortifications pour les faire sauter à son approche.

Comme j'espère vous envoyer un Journal de ce qui s'est fait pendant cette Campagne en Italie, plus curieux que ce que je vous en ay dit à

mesuré que les choses se sont  
passées, je n'entreray point  
aujourd'huy dans le détail de  
la prise de Suze. Je me con-  
tenteray de vous dire que  
toutes les Lettres portent que  
ce devoit estre une tres-grosse  
affaire, & qu'il doit estre  
bien avantageux & bien glo-  
rieux aux armes du Roy,  
d'avoir fait en vingt quatre  
heures une conquête si im-  
portante & si difficile.

F I N.









